

Le Maroc leader potentiel en matière d'hydrogène vert

Légitime ambition pour peu que l'on arrive à surmonter les difficultés liées à l'eau, à l'électricité verte et à la disponibilité des énergies renouvelables



Pages 4-5

Habib El Malki s'entretient avec le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe



Remise du prix de la presse et du prix national des études et recherches sur l'action parlementaire

Page 2

Flambée des nouvelles infections au Covid au Maroc



Page 3

Le Maroc répond aux provocations du nouveau ministre algérien des Affaires étrangères devant la réunion du MVA



Omar Hilale : La déclaration de Ramtane Lamamra est en déphasage total avec la réalité sur le terrain au Sahara marocain

Page 7

Le WAC ajoute une ligne à son copieux palmarès

Consécration amplement méritée des Rouges



Page 23

Fé
ju:
pr
sc
pr
nc
dé

Hi
fo

Habib El Malki s'entretient avec le président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe



Le processus de réforme mis en œuvre au Maroc depuis l'adoption de la Constitution de 2011, fait de lui un modèle au niveau du continent africain en matière de droits humains, a souligné le Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Rik Daems.

Lors d'un entretien, lundi à Rabat, avec le président de la Chambre des représentants, Habib El

Malki, le responsable européen a salué les louables efforts des membres de la délégation du Parlement marocain à l'APCE, les considérant comme "les plus actifs", a indiqué un communiqué conjoint de la Chambre basse et de l'APCE.

Soulignant l'importance de l'arsenal juridique qui encadre l'action de l'APCE qui comprend plus de 200 conventions, M. Daems a particulièrement mis en

exergue la Convention de "Lanzarote" sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, ainsi que sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), a ajouté la même source.

Le président de l'APCE a exprimé le souhait de pouvoir compter sur l'assistance du Parlement marocain pour la traduction en langue arabe du manuel à l'usage des parlementaires sur la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul).

Durant l'entretien, les deux parties ont fait l'état des lieux de la coopération positive qui se consolide entre les deux institutions en regard au statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE, dont bénéficie le Maroc depuis 2011, souligne-t-on. Le responsable européen a également reçu l'invitation formelle adressée à l'Assemblée de suivre les prochaines élections législatives qui se tiendront le 8 septembre 2021.

Pour sa part, M. El Malki a rappelé que la visite de M. Rik Daems coïncide avec le 10ème anniversaire de l'accès du Maroc au statut de partenaire pour la démocratie auprès de l'APCE.

"L'engagement du Maroc sur la voie de la consolidation de ses choix démocratiques et les avancées qu'il a enregistrées dans le domaine de l'État de droit, en plus du statut de partenaire pour la démocratie locale qui lui a été octroyé par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en avril 2019, laissent entrevoir de prometteuses perspectives, notamment de hisser ses relations avec l'APCE à un stade avancé", a-t-il relevé.

Remise du prix de la presse parlementaire et du prix national des études et recherches sur l'action parlementaire

Les lauréats de la première édition du Prix de la presse parlementaire et du Prix national des études et recherches sur l'action parlementaire ont été primés mercredi à Rabat, lors d'une cérémonie en présence du président de la Chambre des représentants, Habib El Malki.

Ainsi, le journaliste Mohammed Nafie de l'hebdomadaire "Le Reporter" a remporté le prix de mérite de la presse parlementaire, tandis que Jilali Benhalima du journal "Al Ahdath Al Maghribia" a décroché le Prix de la presse parlementaire écrite.

Le Prix de la catégorie audiovisuelle a été décerné à Anas El Amrani (2M), alors que le Prix de la photo n'a pas été attribué.

Quant au Prix national des études et recherches sur l'action parlementaire, il a été octroyé à Youssef Benhiba pour sa thèse de doctorat sur le thème "L'opposition parlementaire dans le système constitutionnel marocain".

"Cette cérémonie reflète l'ouverture du parlement sur son environnement scientifique, académique et médiatique", a souligné M. El Malki qui s'exprimait à cette occasion, expliquant que la science, le savoir et les médias jouent des rôles importants dans la réalisation du développement

et contribuent à l'amélioration de la pratique politique et démocratique au Maroc.

Le Prix de la presse parlementaire et du Prix national des études et recherches sur l'action parlementaire a pour finalité de valoriser la recherche scientifique et le travail journalistique distingué, a-t-il expliqué.

Ce prix vise également à encourager les chercheurs et les journalistes, en particulier les jeunes, à fournir plus d'efforts pour étudier et analyser tout ce qui concerne le système constitutionnel et politique du Royaume, ainsi que pour contribuer au processus du développement politique et démocratique, a-t-il poursuivi.

Lier la recherche scientifique et le travail journalistique avec la réalité sociétale fera de la recherche, des études scientifiques et des productions médiatiques spécialisées dans le travail parlementaire une référence incontournable pour toutes les composantes de la Chambre, ainsi que pour le reste des acteurs et des parties prenantes, a souligné le président de la Chambre des représentants.

D'autre part, M. El Malki a exprimé, à cette occasion, ses sincères félicitations aux lauréats, les appelant à accorder plus d'intérêt à l'action parlementaire dans leurs travaux, de



façon à servir les causes nationales. Il a également exprimé son espoir que la Chambre des représentants poursuivra cette tradition pour les années à venir afin d'assurer son ouverture sur l'environnement académique et médiatique.

Le Prix de la presse parlementaire vise à encourager et honorer les compétences des médias marocains, en reconnaissance de leurs efforts individuels ou collectifs dans le développement et la diffusion de l'action parlementaire, ainsi que dans le renforcement de la participation politi-

que et la consolidation de l'État des institutions.

De son côté, le Prix national des études et recherches sur l'action parlementaire a pour but de valoriser et d'encourager la recherche scientifique spécialisée dans le travail parlementaire, notamment en matière de législation, de contrôle de l'action gouvernementale, d'évaluation des politiques publiques, de diplomatie parlementaire, et de tout ce qui concerne la pratique démocratique, le développement politique et le travail parlementaire comparé.

Flambée des nouvelles infections dans le pays

113 nouveaux cas sévères ou critiques ont été admis dans les services de réanimation en 24 heures

Ces derniers temps, il n'y a pas que les températures affichées par les thermomètres qui atteignent des sommets. En effet, la situation sanitaire est préoccupante. La flambée des cas Covid+ n'est plus une exception, mais plutôt la règle depuis plusieurs jours déjà. Si la barre des 2.000 cas a été franchie, mercredi après-midi (2.257), les bilans quotidiens n'étaient pas moins inquiétants en amont. Surtout depuis le début de cette semaine, comme en témoignent les 1.897 nouveaux cas recensés mardi.

Pour l'heure, il s'agit avant tout de ne pas tomber dans la sinistrose et le pessimisme démesuré. D'autant que nous avons notre destin entre les mains. La vigilance et le sens de responsabilité des citoyennes et citoyens ne seront pas de trop pour éviter aux services de réanimation du pays, ainsi qu'aux professionnels de la santé d'être mis sous pression. Mais, malheureusement, le message a du mal à passer. À tel point que l'horizon paraît de moins en moins dégagé. Car si les cas en réanimation sont considérés, à raison, comme l'un des principaux signes révélateurs de la situation épidémiologique,

force est de constater que celle-ci s'aggrave de manière peu rassurante.

Pour preuve, entre mardi et mercredi, 113 nouveaux cas sévères ou critiques ont été admis dans les services de réanimation du pays. Dans l'ensemble, 12 cas sont sous intubation et 217 sous ventilation non invasive. Autant dire que le Maroc est à un tournant dans sa gestion de l'épidémie. D'autant que les décès n'ont jamais cessé. Mercredi, le ministère de la Santé déplorait 9 nouvelles victimes, et autant de familles en deuil et dévastées par la perte d'un être cher. Il s'agit vraiment d'arrêter ce massacre qui a coûté la vie à 9.404 personnes depuis le 1er mars 2020.

Cela dit, stopper la propagation de l'épidémie et ses conséquences ne sera pas une mince affaire. Et pour cause, après avoir rangé les gestes barrières et autres mesures préventives aux oubliettes, la défiance vis-à-vis du précieux antidote grandit et, par conséquent, la réticence à la vaccination aussi. Une triste réalité qui n'est pas sans danger pour les jeunes notamment. Le comble du paroxysme est que les jeunes sont les moins disciplinés dans l'application des gestes barrières, alors



qu'ils ne sont pas encore vaccinés. Cela ne veut pas dire que la vaccination donne le droit aux seniors d'être moins précautionneux, mais leur immunité leur évite de développer des formes graves du Sars-COV2. En revanche, les plus jeunes sont en première ligne. D'ailleurs, dans les services de réanimation, ils sont beaucoup plus représentés

qu'avant. Ce qui inquiète particulièrement les professionnels de la santé.

En somme, l'élargissement de la campagne de vaccination aux 35-39 ans ne pouvait pas mieux tomber. Idem pour les 2 millions de doses de vaccin envoyées par Sinopharm. Jusqu'à présent, 14,5 millions de doses sur une commande totale de 40,5 millions ont

été reçues par les autorités sanitaires marocaines. Au total, 22.457.600 doses des vaccins Sinopharm et Astrazeneca ont été réceptionnées. Un nombre non négligeable qui a permis d'injecter deux doses à 9.489.591 personnes et d'immuniser partiellement, en une dose, 10.854.278 Marocains. Pourvu que ça dure.

C.C

Lutte anti-Covid

Le modèle marocain sous le leadership de S.M le Roi mis en exergue au Conseil de développement de l'ONUDI



Le modèle marocain, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI, en matière de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, a été mis en exergue, mardi à Vienne, à l'occasion de la 49ème session du Conseil de développement de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

Intervenant au titre du point 7 sur la

Covid-19, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc à Vienne, Azzeddine Farhane, a mis en avant l'approche proactive du Royaume dans la lutte contre la pandémie, relevant que «la réponse du Royaume à la crise du Covid-19 a été exceptionnellement efficace».

«Le Maroc a réagi avec célérité et de manière efficace pour endiguer la propagation de la pandémie», a-t-il poursuivi,

soulignant la pertinence de l'approche inédite adoptée par le Royaume en vue de «protéger l'économie, réduire l'impact social négatif sur la population et limiter les pertes en vies humaines».

Dans le même temps, a-t-il enchaîné, un dispositif complet de mesures a été rapidement planifié et déployé, relevant que le système de santé a été rendu plus robuste et flexible, tandis que des mesures ont été mises en place pour soutenir l'économie et les moyens de subsistance.

Rappelant que S.M le Roi Mohammed VI avait ordonné la création d'un Fonds spécial pour aider à gérer la pandémie de coronavirus, M. Farhane a passé en revue en outre une série de dispositions prises pour lutter efficacement contre le virus, citant, entre autres, la production et la distribution massives de masques et la collaboration fructueuse entre les secteurs privé et public pour augmenter la production d'équipements médicaux et de produits pharmaceutiques.

Sur le plan économique, un effort important a été consenti, et la création d'un comité de suivi de l'impact économique de la pandémie a été bénéfique, a-t-il dit.

Il a par ailleurs rappelé l'aide médicale

envoyée par le Maroc, dans le contexte difficile de la pandémie, à plusieurs pays africains, dans le cadre de la solidarité traditionnelle du Royaume envers le continent.

L'ambassadeur s'est attardé, de même, sur d'autres mesures initiées au Maroc pour freiner la propagation du virus comme le renforcement des centres de santé en équipements dont des respirateurs et unités de soins intensifs.

«Après le succès de ces démarches, le Maroc a entamé sa campagne de vaccination», a-t-il affirmé, notant que le Royaume figure désormais «parmi les pionniers mondiaux, non seulement en vaccinant sa population contre la Covid-19, mais aussi en lançant un projet de production de ses propres vaccins», mettant en exergue, à cet égard, la signature, sous la présidence de S.M le Roi Mohammed VI, des conventions relatives au projet de fabrication des vaccins. «Un tel projet permettra au Royaume d'assurer son autosuffisance et de devenir une plateforme de biotechnologie de premier plan en mesure de répondre aux besoins de santé du continent africain à court et à long termes», s'est-il félicité.

Le Maroc leader potentiel en matière d'hydrogène vert

Légitime ambition pour peu que l'on arrive à surmonter les difficultés liées à l'eau, à l'électricité verte et à la disponibilité des énergies renouvelables



La société portugaise de technologie Fusion Fuel Green et Consolidated Contractors (CCC), fournisseur mondial de solutions d'ingénierie, ont signé mardi à Rabat une convention relative à la chaîne de valeur (infrastructures, sécurité, transport, logistique) se rapportant au développement du projet "HEVO Ammoniac Maroc", qui consiste en la production de l'ammoniac et de l'hydrogène verts. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du Royaume en matière d'énergies renouvelables, devra atteindre une production de 31.850 tonnes par an d'hydrogène vert, de 151.800 T/an de nitrogène et de 183.650 T/an d'ammoniac vert. En effet, notre pays ambitionne de devenir un grand fournisseur international d'énergie durable. Selon le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand (BMZ), le Maroc pourrait couvrir d'ici à 2030 entre 2% et 4% des besoins mondiaux en carburants et combustibles produits à partir d'hydrogène vert, à condition qu'il arrive à augmenter sensiblement ses capacités de production d'énergies durables. Mais, il n'y a pas que cette question qui s'impose, d'autres interrogations relatives au processus de production, au coût, aux limites de cette technologie et de son impact sur l'environnement restent également à clarifier. Analyse.

L'hydrogène, le carburant du futur

Qu'est-ce que l'hydrogène vert et comment est-il produit ? L'hydrogène est un élément chimique très fréquent, mais surtout sous forme liée, par exemple dans l'eau. Sous sa forme pure, l'hydrogène peut être utilisé comme vecteur énergétique dans le secteur des transports et dans l'industrie, mais il peut également être utilisé pour stocker et transporter de

l'énergie. Grâce à ces propriétés, l'hydrogène est considéré comme le carburant du futur. La production d'hydrogène nécessite de l'électricité et de l'eau. Le processus d'électrolyse est utilisé pour obtenir de l'hydrogène à partir des deux composants, mais environ 40% de l'énergie de l'électricité utilisée est perdue dans le processus. De plus, il faut beaucoup d'eau : 9 litres sont nécessaires pour produire un kilogramme d'hydrogène. Si de l'électricité provenant de sources renouvelables est utilisée pour la production, on parle d'hydrogène vert, car ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle est réellement sans émission. Et c'est précisément la raison pour laquelle d'énormes quantités d'énergie éolienne et solaire sont nécessaires pour produire de l'hydrogène vert.

Quelles sont les utilisations de l'hydrogène ? Deux grandes familles d'usages doivent être distinguées ; l'hydrogène

énergie et l'hydrogène pour l'industrie. Même si la recherche actuelle porte principalement sur la première utilisation, avec comme objectif d'obtenir un nouveau vecteur énergétique pour le stockage d'électricité, le power-to-gas ou la mobilité, les applications pratiques dans l'industrie restent majoritaires. Au sein de ces dernières, l'hydrogène est principalement valorisé en tant que matière première. Il constitue ainsi un élément essentiel dans différents procédés chimiques. Le premier poste de consommation est la fabrication d'ammoniac, composant de base dans l'industrie des engrais.

Débats autour de l'hydrogène

L'hydrogène en tant qu'énergie ne fait pas l'objet de consensus. Selon Adejwon Soyinka du site « theconversation »,

il y a d'un côté les défenseurs de l'hydrogène vert qui mettent en avant la capacité de l'hydrogène à résoudre la problématique du stockage à long terme des énergies renouvelables, lesquelles sont par définition intermittentes en les utilisant quand on en a besoin et son potentiel pour décarboner l'industrie et la mobilité sous toutes ses formes : trains, avions, bateaux, camions, fourgonnettes, voitures. « Produire « à côté de chez soi » un carburant à partir d'eau, de soleil et de vent, ne rejetant que de l'eau, représente un idéal qui semble avoir conquis les politiques, l'opinion publique et les marchés financiers. La place centrale occupée par l'hydrogène dans les plans de relance français et européens en témoigne », note-t-il.

A l'inverse de ses arguments, les lanceurs d'alerte avertissent, de leur côté, sur les faibles rendements de l'hydrogène vert et sur le coût exorbitant d'une énergie qui s'étiolera lorsqu'elle ne sera plus sous perfusion des subventions publiques. Plus grave, elle constituerait selon eux une utopie, voire une imposture. Car, disent-ils, convertir l'industrie et la mobilité à l'hydrogène vert exigerait une telle quantité de panneaux solaires et d'éoliennes que ce ne serait pas réaliste.

Le Maroc comme fournisseur potentiel d'hydrogène

Qu'est-ce qui rend le Maroc si attractif en tant que fournisseur potentiel d'hydrogène ? L'attrait du Royaume réside dans son potentiel de production de grandes quantités d'électricité solaire et éolienne, nécessaires à la production d'hydrogène vert, précise Fatima Zohra Lamrani et Bauke Baumann dans leur article : « Nouvel essor des énergies renou-

De quel hydrogène parle-t-on ?

Il s'agit de la molécule de dihydrogène, H₂, gaz qui n'existe quasiment pas à l'état naturel sur Terre.

En effet, l'élément hydrogène, de symbole H, est très abondant sur la Terre mais seulement sous forme combinée :

soit avec l'oxygène dans la molécule d'eau, H₂O, soit avec le carbone dans les hydrocarbures, comme le gaz naturel ou méthane (CH₄) ou le pétrole ; ce sont des mélanges de composés de formules générales C_nH_m ou encore dans les molécules du vivant.

Si l'on dispose de dihydrogène, il est possible de récupérer de l'énergie soit sous forme de chaleur via sa combustion directe avec le dioxygène (1) - c'est le cas des moteurs à hydrogène -, soit sous forme d'électricité via une pile à combustible (2) . Dans les deux cas la réaction globale ne produit que de l'eau selon : 2 H₂ + O₂ → 2 H₂O

Ainsi le dihydrogène est un vecteur d'énergie mais pas une source d'énergie car n'existant pas à l'état naturel, il faut préalablement le produire à partir d'eau ou d'hydrocarbures, ce qui nécessite d'abord une dépense d'énergie.

Source : <https://www.mediachimie.org/actualite/qu%20%80%99est-ce-que-l%20%80%99hydrog%C3%A8ne-%C2%AB-vert-%C2%BB>

«...velables au Maroc grâce à l'hydrogène vert». Selon eux, le pays bénéficie de conditions climatiques extrêmement favorables. Ceci d'autant plus qu'il a déjà investi massivement dans les énergies renouvelables et se trouve dans le voisinage direct de l'Europe. «Le Maroc entend tirer profit de cette situation et souhaite investir dans la production d'hydrogène vert destiné à l'exportation à partir de son énergie solaire locale. Jusqu'à présent, cette ambition semble fortement axée sur la forte demande extérieure - essentiellement de l'Allemagne et d'autres Etats de l'UE qui veulent s'assurer un accès au "pétrole du futur". Cela se reflète, par exemple, dans l'accord germano-marocain sur l'hydrogène, qui a été signé à Berlin en juin 2020 et qui prévoit que la République fédérale d'Allemagne soutienne le Maroc dans la construction d'une usine de production d'hydrogène vert. Des fonds à hauteur de 300 millions d'euros ont déjà été promis à cette fin et devraient permettre à l'Allemagne d'acheter de l'hydrogène vert au Maroc dans le futur », expliquent-ils.

A noter également que certains pays ont d'ailleurs déjà prévu des politiques d'importation. Le Japon, premier pays du monde à avoir parié sur cette énergie, a d'ores et déjà pris la décision de faire produire son hydrogène vert dans les déserts australiens. La Corée du Sud envisage le même recours à l'importation.

Les limites de l'ambition marocaine

Quelles sont les entraves limitant la capacité du Maroc à devenir un leader international ? Plusieurs éléments rendent l'ambition marocaine de devenir un fournisseur mondial difficile à atteindre. D'abord, il y a le problème des ressources hydrauliques. En effet, la production d'hydrogène nécessite beaucoup d'eau. Or, notre pays connaît une situation hydrique inquiétante et compte parmi les pays les plus menacés par une pénurie d'eau, selon le dernier rapport du World Resources Institute. Il occupe la 23ème place sur 165 contrées exposées aux risques hydriques. Pis encore, les ressources du pays en eau sont évaluées à 650 mètres cubes par habitant et par an. Ce volume le situe dans une situation de détresse aiguë. Cet indicateur représentait 2500 m³/habitant/an en 1960. Une baisse due non seulement au climat semi-aride à aride qui caractérise la majeure partie de son territoire mais également à la mauvaise gestion de l'eau et aux pertes



induites par une infrastructure inadéquate, obsolète et mal entretenue, a révéilé la même source.

Même la solution de dessalement d'eau de mer pour obtenir l'eau douce nécessaire n'est pas adéquate puisque les stations de dessalement devraient être également alimentées par de l'électricité verte afin de produire de l'hydrogène climatiqement neutre.

Ensuite, il y a la question de disponibilité des sources renouvelables pour produire de l'électricité à des quantités importantes. Or, et jusqu'en 2019, seulement 4% de l'électricité produite provenait de centrales solaires (1581 GWh), 12% de centrales éoliennes (4587 GWh) et 4% de centrales hydroélectriques (1654 GWh) alors que le pays dispose d'un potentiel énorme en matière d'énergies renouvelables.

Enfin, il y a la question de l'électricité produite essentiellement par le charbon qui demeure la principale source de combustible pour la production d'électricité au Maroc avec 54% de la production nationale totale en 2017. Un document de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié en mai 2019 a précisé que l'utilisation du charbon a augmenté rapidement depuis le milieu

des années 90 pour atteindre les 41% entre 2007 et 2017. Quant à l'électricité au gaz naturel, elle a été introduite en 2004, lorsque le Maroc a commencé à importer du gaz algérien afin d'alimenter ses centrales électriques. Depuis lors, l'énergie produite via le gaz naturel a considérablement augmenté et plus que doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre les 19% de la production totale en 2017.

Concernant le rôle joué par le pétrole dans la production globale d'électricité, le rapport a indiqué que ce rôle a diminué au cours de la dernière décennie, notamment avec la production via le gaz naturel. Cependant, précise le rapport, 9% de l'électricité produite provient toujours du pétrole, principalement dans les zones rurales isolées. Par rapport aux autres membres de l'AIE, ces 9% placent le Maroc au troisième rang derrière le Mexique et la Grèce comme pays qui utilisent le plus le pétrole dans la production d'électricité.

En somme, les combustibles fossiles (charbon, gaz, pétrole) ont représenté 82% de la production totale d'électricité en 2017 contre 18% pour les énergies renouvelables. La part totale des combustibles fossiles du Maroc dans la production d'électricité classe le Royaume au quatrième rang par rapport à ceux d'autres membres de l'AIE, derrière l'Estonie, la Pologne et l'Australie.

L'avenir de l'hydrogène au Maroc

Qu'en est-il de l'utilisation de l'électricité verte et de l'hydrogène produits à l'avenir au Maroc ? Plusieurs scénarios sont envisageables. Selon Fatima Zohra Lamrani et Bauke Baumann, « la grande demande et l'immense quantité d'énergies renouvelables requise pour la production d'un hydrogène vert entraînera une libéralisation rapide du marché marocain de l'électricité, simplement parce

que le modèle centralisé actuel ne sera pas en mesure de produire les quantités nécessaires d'électricité propre dans des conditions de concurrence internationale », expliquent-ils. Et d'ajouter : « L'hydrogène pourrait ainsi devenir une porte d'entrée pour les entreprises privées, les communes et les ménages et diversifier ainsi davantage les acteurs du marché marocain de l'électricité ».

Pourtant, ils prévoient que les choses pourraient prendre un autre tournant. « La structure actuelle des grandes centrales solaires et des grands parcs éoliens, qui restent aujourd'hui exploités par seulement quelques acteurs (semi) étatiques, pourrait - selon les craintes de certains autres experts - être encore renforcée par la nouvelle orientation de la production d'électricité ou d'hydrogène vers l'exportation. Car il est probable que l'expansion future des énergies renouvelables soit également largement soutenue et subventionnée par les fonds des donateurs internationaux. Des fonds qui ne peuvent être absorbés par l'Etat qu'à cette échelle et n'être investis que dans de grandes installations de la sorte... », soulignent-ils. Et de conclure : « Pour les deux scénarios cependant, la principale question est de savoir qui aura la priorité pour l'utilisation de l'électricité verte et de l'hydrogène produits à l'avenir au Maroc. Le pays exporte déjà de petites quantités d'électricité vers l'Espagne via un câble sous-marin. Afin d'éviter les distorsions de concurrence pour les entreprises espagnoles participant au commerce européen de certificats, Madrid fait maintenant pression pour que l'UE prélève une taxe carbone sur les importations d'électricité produite à partir du charbon. De facto, cela signifierait déjà peut-être que le Maroc n'exportera que son énergie solaire et éolienne et utilisera davantage d'énergie produite au charbon pour ses besoins internes ».

Hassan Bentaleb

Dans quel cas cet hydrogène décarboné est-il "vert" ?

Tout dépend de la source d'électricité. Si elle provient d'une centrale à charbon, d'une centrale à fuel lourd ou au gaz, cet hydrogène reste gris ! Si la source d'électricité est elle-même décarbonée et renouvelable, courant électrique provenant de barrages hydrauliques, d'éoliennes ou de panneaux solaires, on parle d'hydrogène vert.

Le grand intérêt de cette électrolyse est de permettre le stockage de l'énergie sous forme de dihydrogène pour ces sources intermittentes d'énergie avant de récupérer ultérieurement l'énergie via sa combustion dans une pile à combustible ou dans un moteur. C'est en ce sens que l'hydrogène vert participera à la transition énergétique.

Toutefois il faut garder à l'esprit que chacun des rendements de l'électrolyse et de la pile à hydrogène sont inférieurs à 1 et que le stockage consomme aussi de l'énergie.

Source : <https://www.mediachimie.org/actualite/qu%E2%80%99est-ce-que-l%E2%80%99hydrog%C3%A8ne-%C2%AB-vert-%C2%BB>

Vague de chaleur

Une vague de chaleur est prévue du vendredi au dimanche dans plusieurs provinces du Royaume, a annoncé mercredi la Direction générale de la météorologie (DGM).

Ainsi, des températures variant entre 41 et 45°C concerneront vendredi Béni Mellal, Chichaoua, El Kelaa des Sraghna, Essaouira, Fqih Ben Salah, Guelmim, Khemisset, Khenifra, Khouribga, Marrakech, Moulay Yacoub, Ouezzane, Rehamna, Settat, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Taounate et Youssoufia, a précisé la DGM dans un bulletin d'alerte météorologique faisant état d'un niveau de vigilance orange.

Du vendredi au dimanche, les températures oscilleront entre 42 et 46°C dans les provinces d'Assa-Zag, Errachidia, Es-Semara, Taroudant, Tata et Zagora, a ajouté la même source.



Migration irrégulière

Des garde-côtes de la Marine Royale, opérant en Méditerranée et en Atlantique, ont porté assistance durant la période allant du 10 au 14 juillet 2021, à un total de 344 candidats à la migration irrégulière à majorité subsahariens, dont des femmes et des enfants et qui étaient en difficulté à bord d'embarcations de fortune, apprend-on de source militaire.

Les personnes secourues ont reçu les premiers soins à bord des unités de la Marine Royale, avant d'être acheminées vers les ports les plus proches du Royaume puis remises à la Gendarmerie Royale pour les procédures d'usage, précise-t-on de même source.

Chakib Benmoussa : Les provinces du Sud appelées à devenir un hub économique entre le Nord du Maroc, l'Europe et le reste du continent africain



Le président de la Commission spéciale sur le modèle de développement (CSMD), Chakib Benmoussa, a mis en relief, mercredi, le rôle économique majeur que les provinces du Sud du Royaume sont appelées à jouer dans le cadre du Nouveau modèle de développe-

ment (NMD).

"Cette région pourrait devenir un hub économique de premier plan entre le Nord du Maroc, l'Europe et le reste du continent africain", a-t-il indiqué lors d'un webinaire international, organisé par le Centre de réflexion britannique "Chatham House" (Programme Moyen-

Orient et Afrique du Nord) en collaboration avec la CSMD, sous le thème "Le NMD du Maroc: Ambitions pour 2035".

Répondant à une question sur la place accordée par le NMD aux provinces du Sud, M. Benmoussa a précisé que le Royaume a investi massivement dans son Sahara, mettant en évi-

dence le développement substantiel et tous azimuts qu'a connu cette partie du territoire national depuis 1975.

"Aujourd'hui, cette région jouit de la sécurité, est dotée d'infrastructures et connaît un véritable processus politique avec des élections qui se tiennent régulièrement", a-t-il dit, tout en plaidant pour davantage d'investissements privés dans ces provinces.

Et M. Benmoussa de souligner que la reconnaissance par les Etats-Unis d'Amérique de la souveraineté du Maroc sur son Sahara va favoriser l'attraction des investissements privés et améliorer l'investissement dans les infrastructures, ajoutant que de plus en plus d'investisseurs européens souhaitent investir dans les provinces du Sud.

"Plusieurs compagnies y sont déjà installées et nous invitons les autres entreprises intéressées à visiter les provinces du Sud et à s'enquérir des opportunités offertes à la faveur du développement que connaît cette région", a indiqué le président de la CSMD, qui a mentionné plusieurs projets, dont le port

de Dakhla Atlantique, un méga projet structurant qui tend à confirmer l'ancrage africain du Royaume, ou encore ceux dédiés aux énergies renouvelables et à la désalinisation de l'eau.

Outre M. Benmoussa, le webinaire a connu la participation de membres de la CSMD, dont Michael Zaoui et Leila Benali, ainsi que du fondateur et président de l'Institut marocain d'analyse des politiques (Moroccan Institute for Policy Analysis), Mohamed Masbah.

La rencontre virtuelle, organisée à l'adresse d'experts internationaux, a été consacrée à la trajectoire du développement au Maroc et aux principales conclusions du rapport général élaboré par la CSMD.

Elle a également donné lieu à une réflexion autour de la centralité du capital humain dans la dynamique de développement, du rôle des partenaires régionaux et internationaux dans le décollage économique du Royaume et des leviers du changement pour favoriser la nouvelle vision de développement voulue par le Maroc sous la conduite

Vols, viols et agressions dans les camps de la honte à Tindouf

Des défenseurs des droits de l'Homme ont révélé qu'un grand nombre de résidents des camps de Tindouf se sont plaints du chaos sécuritaire et du nombre croissant de vols, de viols et d'agressions qui y sont enregistrés.

Selon ces mêmes sources, les habitants des camps sont victimes de vols et d'abus physiques, notamment sur les personnes âgées, ainsi que de la propagation de toutes sortes de drogues. Ce qui constitue une source d'inquiétude et de terreur qui me-

nace leur vie et celle de leurs enfants.

A titre d'exemple, le camp de « Laayoune » a été le théâtre, la semaine dernière, d'un braquage dont la victime a été vieil homme sévèrement battu. Ce qui a provoqué un état d'ébullition et de mécontentement parmi la population de ce camp, en raison de l'insécurité qui y règne et de l'absence d'intervention des autorités algériennes face à l'incapacité de la direction du Polisario à assurer la sécurité des réfugiés.

A.E.K

Baccalauréat : Un taux de réussite de 54,55 % aux établissements pénitentiaires

Quatre-cent-quarante-quatre pensionnaires des différents établissements pénitentiaires au Maroc ont décroché leur baccalauréat au titre de l'année scolaire 2020-2021, soit un taux de réussite de 54,55 %.

La Délégation générale à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a indiqué dans un communiqué que le taux de réussite chez les pensionnaires des établissements pénitentiaires au titre de l'actuelle année scolaire, dont 96% sont des candidats libres, a atteint 54,55%.

Selon la même source, 444 candidats sur un total de 814 ont passé avec succès les épreuves du baccalauréat, soit une hausse significative de

54,16% par rapport au nombre de bacheliers lors de la précédente année scolaire. Il s'agit d'un taux jamais atteint lors des précédentes sessions, souligne la DGAPR.

Le taux de réussite chez les pensionnaires candidats de la branche lettres, sciences humaines et enseignement originel a atteint 60,91 %, précise le communiqué, notant que les candidats libres n'ont pas bénéficié des cours de soutien en raison des mesures préventives décrétées pour enrayer la propagation de la Covid-19.

Et la DGAPR de faire savoir que 97% des pensionnaires ayant passé avec succès leur bac, ont obtenu les mentions de "Assez bien" et "Très bien".

Le Maroc répond aux provocations du nouveau ministre algérien des Affaires étrangères devant la réunion du MNA

Omar Hilale
La déclaration de Ramtane Lamamra est en déphasage total avec la réalité sur le terrain au Sahara marocain



Exerçant le droit de réponse du Royaume du Maroc, suite à l'intervention provocatrice du nouveau ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, durant le débat général de la réunion ministérielle du Mouvement des non alignés (MNA), tenu en format virtuel les 13 et 14 juillet, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à l'ONU, Omar Hilale, a tenu à répondre, en détail, à toutes les allégations algériennes sur la question du Sahara marocain.

Dans une note adressée à la présidence azérie du Mouvement, et circulée à l'ensemble des membres, le diplomate marocain s'est dit profondément étonné du choix du ministre algérien, qui a abordé la question du Sahara marocain, lors de "sa première déclaration dans un forum international, depuis sa récente nomination" à la tête de la diplomatie de son pays.

M. Hilale a souligné que la question du Sahara marocain, "qui relève exclusivement du Conseil de sécurité de l'ONU, n'était ni inscrite à l'ordre du jour de la réunion, ni en liaison avec son thème". En effet, l'écrasante majorité des ministres se sont penchés exclusivement sur les efforts multilatéraux pour répondre aux défis mondiaux pressants, notamment les conséquences sanitaires et socio-économiques de la pandémie de Covid-19, a noté l'ambassadeur.

En réponse à une pseudo "reprise

de conflit militaire", évoquée par le ministre algérien, l'ambassadeur Hilale a souligné que "cette fiction n'existe que dans les communiqués de propagande du groupe séparatiste armé, Polisario, et les dépêches de l'agence de presse algérienne", insistant que "n'en déplaise au MAE algérien, la situation au Sahara marocain est calme et sereine, comme cela est dûment consigné dans les rapports quotidiens de la Minurso et confirmé par les médias internationaux".

De plus, la déclaration du MAE algérien est en "déphasage total avec la réalité sur le terrain au Sahara marocain", a exposé l'ambassadeur marocain, rappelant que les populations dans les provinces du Sud du Maroc "vivent dans la quiétude et la sérénité et participent pleinement au développement socio-économique de la région, ainsi qu'à la vie politique". De plus, "la reconnaissance des Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara est confortée par l'ouverture de 22 consulats généraux, de pays membres du MNA, dans les villes de Laâyoune et Dakhla", a-t-il déclaré.

Répondant à l'appel du ministre algérien pour la nomination d'un nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara marocain, l'ambassadeur Hilale a fait remarquer que c'est "l'Algérie et le groupe séparatiste armé, qu'elle a créé, le Polisario, qui ont refusé plusieurs candidats proposés par le Se-

crétaire général de l'ONU". C'est donc à "l'Algérie et au Polisario qu'incombe le retard de nomination du nouvel Envoyé personnel du SG" a rétorqué Omar Hilale.

En réaction au souhait du MAE algérien pour un processus onusien crédible, Omar Hilale a rappelé que "cette crédibilité a été consacrée par les tables rondes, en tant que processus, conformément aux résolutions 2440, 2468, 2494 et 2548 du Conseil de sécurité". Ce que M. Lamamra a "sciemment occulté", a dévoilé l'ambassadeur marocain. Et d'affirmer que "l'Algérie ne peut se dérober de sa responsabilité, qu'elle a finalement assumée en participant, en tant que partie, aux tables rondes, depuis 2018".

Le diplomate marocain a de même noté que le ministre algérien "ne saura induire, insidieusement, les membres du MNA en tentant de réduire le différend régional sur le Sahara marocain à deux parties. L'Algérie est et demeure la partie principale et responsable de la pérennité de ce conflit, depuis plus de quatre décennies, par le groupe séparatiste armé interposé", a souligné M. Hilale. C'est pour cette raison que le "Conseil de sécurité de l'ONU a réaffirmé, dans ses résolutions successives depuis 2018, la responsabilité des quatre parties aux tables rondes, dont l'Algérie, de participer pleinement et de rester engagés, en faisant preuve de réalisme et d'un esprit de compromis, tout

au long de la durée du processus politique jusqu'à son aboutissement", a-t-il relevé.

En outre, Omar Hilale a déploré que le ministre algérien revendique le droit à l'autodétermination pour une soi-disant "république chimérique autoproclamée dans la capitale algérienne, en violation du droit international". Aussi, "cette république fantomatique, n'est qu'une entité fictive, créée, financée, armée et entretenue par l'Algérie, afin de mettre en œuvre son agenda géopolitique régional", a fait observer M. Hilale. Il a aussi précisé qu'elle ne dispose d'aucune reconnaissance "ni de facto ni de jure", "ni par le Conseil de sécurité de l'ONU, ni l'Assemblée générale, ni le MNA, ni le G77+ Chine, ni l'Organisation de la coopération islamique, ni la Ligue arabe, ni l'Organisation internationale de la francophonie, ni l'Union du Maghreb arabe".

Le représentant permanent du Royaume à l'ONU a conclu que le ministre algérien, qui "se dresse en fervent défenseur du droit à l'autodétermination, refuse ce même droit au peuple Kabyle, l'un des peuples les plus anciens d'Afrique, qui subit la plus longue occupation étrangère". L'ambassadeur Hilale a ajouté que "l'autodétermination n'est pas un principe à la carte. C'est pourquoi le vaillant peuple Kabyle mérite, plus que tout autre, de jouir pleinement de son droit à l'autodétermination".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BLANCHE DANS LE MILIEU	COSSARD HOMME D'HONNEUR	SYMBOLE DU NÉON	ARGENT GUETTÉE	EN A ASSEZ	IMMOB- ILE	DÉMANG- EAIISON	POINT IMAGIN- AIRE
		ARTICLE			MORCEAU D'ACIER		
FIN DE VERBE		TÊTE DE TIGRE	MÉNAGE MUSE				
COTERIE				EN KIF LETTRES DE NIMES	LA 1ère DAME CÉRÉMO- NIES		
BOSS					PRONOM PAREIL		
LETTRES DE SANA'A		ÉMINENT					BAUDET
FIN D'ANNÉE		NAVET À L'HUILE	SORT DU SOMMEIL	SAISON MISSENT			CATÉGO- RIQUE
EXCESSIF	FIRMA- MENT				LANCÉE		
					AIGRE	TÊTE DE BÉLIER	RAPPORT
ORDRE DU JOUR	FORME D'ÊTRE	DE BAS EN HAUT POSSESSIF	PRÉNOM FÉMININ			LETTRES DE TOLSTOÏ	ZÉRO EN ANGLAIS
			RÉGIME				
DÈS POLYTRON MINET			LETTRES DE GONCOURT			PERSON- NAGE BIBLIQUE	
SAISON			BOURRE LES CÔTES			À LA MIE DE PAIN	

Solution mots flechés d'hier

S	I	D	E	R	U	R	G	I	S	T	E
N	O	N	L	I	E	U	O	C			
T	I	R	A	I	D	E	U	R			
E	G	A	L	T	E	X	T	O			
A	L	T	E	R	E	G	O	U			
L	S	D	B	O	U	R	R	E			
P	I	E	T	E	N	A	N	A	R		
G	I	S	A	N	T	E	S				
I	D	R	E	A	S	U	E	R			
B	E	A	T	B	O	U	R	S	E		
F	L	A	G	E	O	L	E	R	S	E	
E	L	E	E	V	E	L					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumen Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10


Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

Horizontalement.

- I. Il aura du mal à se faire éditer.
- II. Ça ne fait pas bézef.
- Joue au taxidermiste.
- III. Révée. - Elle vaut d'être défendue.
- IV. Chant pour des brebis.
- La fin des haricots.
- V. Fatigue son auditoire.
- Prêts pour le Grand Prix d'Amérique.
- VI. Il ménage ses forces.
- Piège sans retour. - Se rendra quelque part.
- VII. Fait plaisir à entendre. - Tient l'huissier.
- VIII. Actuel grand-duc du Luxembourg.
- Mauvais souvenir de Napoléon.
- IX. Arrive en trombe. - Vue d'un drone.
- X. Risquant de lasser.

Verticalement.

- I. Ils sont bons à manger mais elles sont

dures à lire.

- 2. Forêt libanaise. - Au centre de Caen.
- 3. Elles n'ont pas toutes de l'or au bout.
- Sa route se fait en bateau.
- 4. Installe un appartement qu'elle lui a vendu.
- 5. Compagnon du tour de France.
- Comme ça.
- 6. Dures pour des pilules.
- Période de chaleur.
- 7. Protocole pour ce site. - Donne à penser.
- 8. Mise en pièces. - Ce n'est qu'à moitié vrai.
- 9. Véhicule de Tarzan. - Support de pub.
- 10. On lui a fait confiance.
- Elle est mauvaise pour le blé.
- 11. Au Nord de l'Irlande.
- Accompagne l'ami de Maupassant.
- 12. Testées après un premier échec.

Grilles de sudoku

Facile

1			4	7				
						7		
8	9	2	6		1		4	
2					4		1	
4	9	6	8		1	2	3	5
3	5							9
6	1		8	4	5		7	
	2							
			7	1				3

Moyen

		8				7		
2								5
			3	2		4		
		7	2	6				1
5	6	9	3	7	2			8
9			1	4	5			
	9		8	6				
1								7
	3						8	

Difficile

			3			8	2	
8							4	
		6				1	9	
	2		7	1				
6	1	4		5	2	9		
		2	6		3			
5	4			2				
1						2		
6	2		5					

Expert

		6	1			5	4	3
			3			1		6
		1						
			6	3			7	
2								5
	7			1	9			
							4	
7	4			8				
5	8	2			1	9		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	8	6	9	5	2	1	4
2	6	9	1	4	8	3	5	7
1	4	5	2	3	7	9	6	8
5	8	7	9	1	4	6	2	3
9	2	6	7	5	3	4	8	1
4	3	1	8	2	6	7	9	5
6	9	3	4	8	1	5	7	2
7	1	4	5	6	2	8	3	9
8	5	2	3	7	9	1	4	6

Moyen

5	6	4	3	2	8	1	9	7
1	2	8	7	4	9	6	5	3
9	3	7	5	6	1	2	8	4
2	5	9	1	7	4	3	6	8
8	7	3	9	5	6	4	1	2
6	4	1	2	8	3	9	7	5
7	1	5	6	3	2	8	4	9
4	9	2	8	1	5	7	3	6
3	8	6	4	9	7	5	2	1

Difficile

8	1	6	2	7	4	3	9	5
5	4	2	3	9	6	8	1	7
3	9	7	8	5	1	4	6	2
4	7	3	9	6	8	2	5	1
6	8	9	5	1	2	7	4	3
2	5	1	4	3	7	6	8	9
9	2	5	6	4	3	1	7	8
1	3	4	7	8	9	5	2	6
7	6	8	1	2	5	9	3	4

Expert

5	9	1	3	4	2	6	7	8
6	4	3	7	9	8	2	5	1
2	8	7	5	1	6	3	4	9
7	3	2	8	6	9	5	1	4
9	1	5	4	3	7	8	6	2
4	6	8	2	5	1	9	3	7
1	7	6	9	8	3	4	2	5
3	5	9	1	2	4	7	8	6
8	2	4	6	7	5	1	9	3

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	O	U	S	S	A	I	L	L	O	N	S
II	I	N	S	T	I	T	U	E		S	O	U
III	E	G	A	R	E	E		D	A	M	E	S
IV	V	L		E	N	L	A	I	D	I		T
V	R	E	T	S			I	N	T	R	U	S
VI	E		A	S	S	E	N		O	M	A	N
VII	R	I	P		C	R	E	P	I		L	T
VIII	I	M	I	T	E		L	A	T	T	E	E
IX	E	B	R	A	N	L	E	R		E	T	E
X	S	U	S	C	E	P	T	I	B	L	E	S



Les économies vertes plus flexibles et agiles face à la crise sanitaire

Les économies qui ont intégré rigoureusement la question environnementale ont fait preuve de flexibilité et d'agilité dans le sillage de la crise sanitaire de Covid-19, a affirmé, récemment, Abdelilah Chami, directeur du développement durable à Enel Green Power.

Les économies, ayant tenu compte des défis environnementaux, ont pu limiter certains inconvénients, tout en jouissant d'une capacité d'adaptation et de changement sans porter atteinte à leur rentabilité, a expliqué M. Chami qui était l'invité de l'émission hebdomadaire du Policy Center for the New South (PCNS) "Les Mardis du PCNS", sous le thème "Le secteur de l'énergie au Maroc: entre défis et compétences".

Au niveau national, rapporte la MAP, le Maroc s'est lancé dans des chantiers majeurs dans le secteur énergétique, à l'instar de la stratégie nationale des énergies renouvelables visant à accélérer sa transition énergétique et promouvoir les énergies renouvelables, a-t-il rappelé. Cela traduit l'ambition du Royaume de diversifier ses sources d'énergie et de réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger ainsi que la facture énergétique, compte tenu des fluctuations des prix sur le marché mondial, a-t-il ajouté, notant que les projets menés par le Maroc dans ce cadre ont été couronnés de succès, augmentant, ainsi, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Le nouveau modèle de développement s'est également intéressé au secteur énergétique, eu égard à son rôle de levier majeur de compétitivité sur le plan économique, a fait valoir M. Chami, expliquant que les entreprises dans leur quête de réduire les coûts de production sont amenées à agir sur le coût de l'énergie.

Les secteurs clés au Maroc englobent des activités exportatrices qui sont confrontées à de nouvelles règles pour accéder à leurs marchés cibles, à l'instar de la taxe carbone, ce qui exige davantage de veille et de flexibilité, a-t-il estimé.

Interrogé sur la transition vers des énergies propres, l'expert a insisté sur l'importance d'investir dans de nouveaux circuits de distribution qui diffèrent de ceux relatifs aux énergies fossiles, ce qui requiert une implication majeure des opérateurs pour faciliter cette transition.

"Les Mardis du PCNS" se veut un rendez-vous hebdomadaire qui accueille des experts et des représentants des secteurs public et privé, de divers domaines, afin de discuter des sujets d'actualité sur la scène internationale et régionale.

La banque digitale omnicanale, une priorité pour les banques marocaines

La banque digitale omnicanale est plus que jamais une priorité pour les banques marocaines, selon une enquête intitulée "Digital Banking au Maroc et nouveau rôle de l'agence bancaire", présentée mardi en visioconférence.

"Désormais, l'omnicanal est au cœur de la stratégie de la plupart des banques marocaines. La banque digitale omnicanale est plus que jamais une priorité pour les banques marocaines", ressort-il de cette enquête menée par l'Association des utilisateurs des systèmes d'information au Maroc (AUSIM) en partenariat avec BearingPoint.

Lors d'une web-conférence dédiée à la présentation des résultats de l'étude, le Senior Manager chez BearingPoint, Badr Bougrine, a indiqué que les banques marocaines s'efforcent de répondre aux attentes de clients de plus en plus exigeants, hyperconnectés, peu fidèles et en recherche permanente de la meilleure expérience client/utilisateur, rapporte la MAP.

Face à ces défis, a-t-il révélé, le digital peut apporter et apporte déjà de vraies réponses, soulignant qu'au pays du "cash" et du contact humain, le "tout digital" ne doit pas remplacer l'agence bancaire, aujourd'hui en quête d'un nouveau positionnement. "Quoique de plus en plus connectés, les Marocains restent attachés à leur agence bancaire de proximité", a-t-il fait observer.

De son côté, la directrice des systèmes de paiement à Bank Al-Maghrib, Hakima El Alami, a souligné que la banque centrale met le digital au cœur de son plan stratégique, que ce soit pour sa propre transformation interne ou pour l'accompagnement de la digitalisation du secteur bancaire. "L'innovation est partie intégrante de notre plan de transformation et représente aujourd'hui un pilier majeur de notre stratégie digitale",



a-t-elle dit.

Et de soutenir que le digital doit être au service de l'inclusion financière, de la réduction du cash et de l'amélioration de la qualité des services rendus au public.

Pour Mme El Alami, la banque digitale, c'est aussi la "banque sans cash", soulignant que Bank Al-Maghrib a déployé et continue de déployer des efforts colossaux dans la réduction de la circulation du cash dont la gestion coûte cher aux banques et à la banque centrale.

Le directeur général adjoint en charge des services technologiques, organisation chez CIH, Driss Bennouna, a pour sa part relevé que le digital offre l'opportunité de désengorger le réseau et de recentrer le personnel en agence sur le commerce, précisant que l'objectif n'est pas de pousser les clients à désertifier l'agence bancaire. Cependant, l'agence de demain doit complètement s'intégrer au dispositif omnicanal dans une lo-

gique "phygital".

"Pour développer la consommation de la banque en ligne, nous avons tout d'abord poussé les collaborateurs de la banque à être les premiers utilisateurs, nous avons d'ailleurs inscrit l'usage de la banque en ligne dans les objectifs commerciaux de nos agents. Le développement de l'usage chez nos collaborateurs avait un double objectif, à savoir tenir compte des retours de ces derniers pour faire évoluer l'application et améliorer l'expérience utilisateur, et les familiariser avec l'usage de la banque en ligne pour en faire des ambassadeurs de ce service auprès des clients".

Pour le directeur des systèmes d'information chez Crédit Agricole du Maroc, Lhoussaine Drissi-Kamili, de nombreux clients sont devenus des utilisateurs exclusivement numériques, préférant prospecter, acheter et interagir uniquement par le biais de canaux

digitaux (internet banking et services bancaires mobiles, entre autres). "Aujourd'hui, nous vivons une période de plusieurs transformations internes et externes. La mise en place des solutions mobiles est une partie des réponses que la banque déploie pour tirer le meilleur de ces transformations", a-t-il fait savoir, notant que l'expérience digitale est un atout majeur pour fidéliser le client et lui faciliter l'accès aux différents services financiers. L'enquête, menée par BearingPoint en partenariat avec l'AUSIM, auprès de plusieurs cadres dirigeants d'établissements financiers (banques de détail, établissements de paiement et sociétés de crédit à la consommation) de différentes tailles, a pour objectif d'analyser le niveau de digitalisation de la relation et de porter un regard sur la nouvelle proposition de valeur de l'agence bancaire dans le dispositif omnicanal.

La CGEM octroie son label RSE à Vivo Energy Maroc et le renouvelle à HPS et Salam Gaz

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé, mardi, l'octroi de son label Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à Vivo Energy Maroc et son renouvellement à High Payment Systems (HPS) et Salam Gaz.

Cette décision a été prise à la suite de la réunion du Comité d'attribution du label RSE, tenue le 7 juillet 2021, et des délibérations, tenues le 9 juillet 2021, indique un communiqué de la CGEM.

Le Label RSE de la CGEM est octroyé à la suite d'une évaluation des pratiques des entre-

prises sur les neuf domaines d'actions constituant la Charte de responsabilité sociétale de la Confédération, à savoir les droits de l'Homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la prévention de la corruption, la saine concurrence, la gouvernance d'entreprise, les intérêts des clients et des consommateurs, les questions relatives aux fournisseurs et aux sous-traitants et l'engagement envers la communauté, rappelle-t-on.

Il vise à accompagner les entreprises bénéficiaires dans la formalisation de leurs engagements, dans la mesure de leur progrès et dans

la promotion de leurs performances. Il leur permet également d'améliorer leur compétitivité et leur accès aux marchés, de fédérer leurs équipes et de renforcer leur cohésion et leur efficacité en tenant compte des attentes de toutes les parties prenantes.

La CGEM décerne le Label RSE pour une période de 3 ans et effectue une évaluation de suivi à 18 mois. Le renouvellement se fait sur la base d'une nouvelle évaluation permettant de constater le progrès, le renforcement des pratiques et l'amélioration de la performance globale de l'entreprise.



Hausse de la valeur des produits de la pêche commercialisés de 35% au premier semestre

Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale commercialisés ont affiché, en termes de valeur, une hausse de 35% à près de 4,5 milliards de dirhams (MMDH) durant les six premiers mois de l'année 2021, selon l'Office national des pêches (ONP).

Le poids de ces débarquements s'est établi à 530.970 tonnes (T), en repli de 3% par rapport à fin juin 2020, indique l'ONP dans sa récente note relative aux statistiques sur la pêche côtière et artisanale au Maroc. Par produit, les valeurs des céphalopodes, des crustacés, des poissons blancs et pélagique, ainsi que des coquillages ont augmenté respectivement

de 70%, 67%, 11%, 5% et de 1%, précise la même source. En revanche, la valeur des algues ont reculé de 29% à 51,5 millions de dirhams (MDH). Par port, un total de 519.556 T de produits de la pêche côtière et artisanale a été débarqué dans les entées portuaires atlantiques, en diminution de 3% par rapport au S1-2020. En termes de valeur, ces ports ont affiché une croissance de 35% à plus de 4,1 MMDH.

Concernant les ports situés sur la Méditerranée, ils ont affiché une hausse de 2% à 11.414 T, tandis que leur valeur a augmenté de 37% à 392 MDH.

La Cour des comptes et le MEFRA signent deux accords de coopération

La Cour des comptes et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (MEFRA) ont signé, mercredi, deux accords de coopération qui concernent respectivement le département de l'Economie et des Finances et celui de la Réforme de l'Administration.

"Conscients de la nécessité de renforcer leur coopération et leur coordination mutuelles, la Cour des comptes et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration sont convenus de conjuguer leurs efforts en vue de développer une pratique de contrôle ayant plus d'impact et d'efficacité

et qui puisse contribuer à rehausser la qualité des services publics et répondre ainsi aux aspirations et attentes des citoyens", indique un communiqué de la Cour des comptes.

Le premier accord se rapportant au département de l'Economie et des Finances vise à développer un cadre de travail pour l'amélioration des mécanismes de production d'informations et de données relatives aux finances publiques et réduire les délais de leur communication, en raison de l'intérêt que présentent ces informations financières, précises et fiables, pour l'exercice des missions de contrôle des juridictions financières et le renforce-

ment de leur rôle dans l'amélioration de la performance des organismes publics et de la bonne gouvernance du secteur public en général, fait savoir la même source.

Cet accord vise également à œuvrer à l'amélioration des méthodes et modalités de production des comptes en cohérence avec les objectifs de contrôle, dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, rapporte la MAP. L'accord tend aussi à accompagner le projet de dématérialisation du processus de production des comptes et des pièces comptables, ainsi qu'à poser les bases et les conditions requises pour l'exercice, par la Cour des comptes, de la mission de certification des comptes de

l'Etat, prévue par la loi organique relative à la loi de Finances.

S'agissant de l'accord de coopération relatif au département de la Réforme de l'Administration, il s'inscrit également dans le cadre de la politique d'ouverture poursuivie par la Cour des comptes avec les différents acteurs et parties prenantes en vue d'assurer la mise en œuvre des différents chantiers et réformes dans les domaines de la simplification des procédures et des démarches administratives, de l'amélioration des services publics, de l'accompagnement de la déconcentration administrative et du développement de l'administration numérique.

L'Union nationale des agences de voyages du Maroc voit le jour

L'Union nationale des agences de voyages du Maroc (UNAVM) a été créée, mardi à Rabat, à l'issue d'une Assemblée générale constitutive tenue en présence de voyageurs venant de différentes régions du Maroc.

L'Union a pour objectif de défendre les intérêts des professionnels du secteur et de participer à la dynamique nationale et internationale liée à la relance de l'activité touristique post-coronavirus. Elle vise aussi à promouvoir la collaboration avec les acteurs publics et privés en faveur de la mise en œuvre de la loi réglementant la profession d'agent de voyages et de la vulgarisation de ses dispositions.

L'UNAVM, qui siègera provisoirement à la Chambre de commerce, d'industrie et de services de la région de Rabat, s'assigne également pour mission de soumettre des suggestions à l'administration de tutelle et à tous les opérateurs et partenaires du secteur du tourisme afin de développer la profession d'agent de voyages et de créer des opportunités d'emploi dans le cadre d'un développement durable de l'activité touristique, rapporte la MAP.

Le président de la commission préparatoire du congrès constitutif de l'UNAVM, Khalid Miftah, a relevé, en marge de l'Assemblée générale constitutive de cette Union, que les agences de voyages représentent un partenaire clé du

secteur du tourisme, frappé de plein fouet par la pandémie de Covid-19.

L'UNAVM, a-t-il dit, a pour objectif de défendre en toutes circonstances les intérêts économiques et sociaux des membres de l'Union et des professionnels du secteur.

Les membres de l'Union veulent aussi lutter contre le secteur informel et certaines pratiques de sites web et pages de réseaux sociaux usurpant l'identité d'agents de voyages et exerçant cette activité sans pour autant obtenir les autorisations nécessaires, a-t-il fait savoir.

L'Union souhaite aussi renforcer les relations avec ses éventuels partenaires et conclure des accords avec les organisations de prévoyance sociale, de couverture médicale et de système de retraite, et en général, entreprendre toute action conduisant à l'amélioration des conditions de ses membres, des collaborateurs des agences de voyages et de leurs familles, a-t-il précisé.

Parmi les autres objectifs de l'Union, a-t-il relevé, le renforcement de la représentation des agences marocaines dans les organisations et les forums internationaux.

Lors de cette AG constitutive, Mustapha Ghazal et Khalid Miftah ont été élus respectivement président et secrétaire général de l'UNAVM.

alsa Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix Séance publique

Alsa Al Baida, Délégataire du transport urbain par bus dans l'enceinte du territoire de l'Établissement de Coopération Intercommunale Al Baida, procède au lancement de l'appel d'offres suivant :

► La fourniture des rouleaux thermiques pour pupitres des bus.

N° Appel d'Offres	Désignation	Estimation MAD TTC	Frais de dossier en MAD	Date d'ouverture des plis
AO N°4/AASA/2021 (Marché de fourniture)	Fourniture des rouleaux thermiques	5 200 000	2500 (*)	Lundi 09 août 2021 à 10h00

(*) Le paiement des frais des dossiers est effectué au compte bancaire de la Société Alsa Al Baida Société Anonyme : RIB n°01345010000000002661184/Code Swift : BMCMAM3C - Banque BMCI

Le dossier d'Appel d'Offres doit être retiré, contre présentation de justificatif de paiement des frais du dossier, de la Direction des Achats site à l'adresse : 203, Boulevard Bir Anzarine-Casablanca/Tel : +212 5 22 25 00 70 - Fax : 0 5 22 25 00 70, Site Web : www.casibus.ma

Le dossier d'appels d'offre peut être téléchargé, pour consultation uniquement, de notre site web : www.casibus.ma Le téléchargement ne dispense pas les concurrents de retirer les dossiers de la Direction des Achats.

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de la consultation et aux articles 4 et 10 du règlement des marchés de la société Alsa Al Baida.

Le règlement des marchés de la société Alsa Al Baida est téléchargeable du site web de la société www.casibus.ma. Aussi, il peut être retiré avec le dossier d'appel d'offres.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Général de la société Alsa Al Baida Société Anonyme
203, Boulevard Bir Anzarine-Casablanca

Par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessous ne seront pas admis.

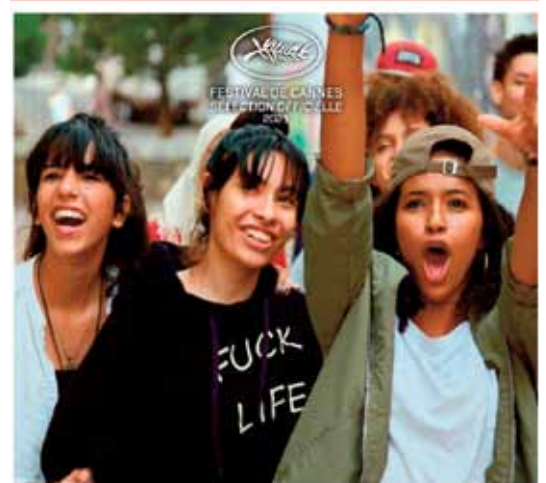
L'ouverture des plis en séance publique aura lieu le **09 août 2021 à 10h00**, dans les locaux de la Société Alsa Al Baida site à l'adresse ci-dessus.

Pour tout éclaircissement concernant les modalités de retrait des dossiers, contacter :

Mme Lina EL GHALI
Tél : 06 68 93 96 33/ E-mail : lina.ghali@alsa.ma

Art & culture

Nabil Ayouch à Cannes, un "rêve" enfin devenu réalité



HAUT ET FORT
UN FILM DE NABIL AYOUCH

Le cinéaste marocain Nabil Ayouch réalise "un rêve d'enfant" en étant pour la première fois en compétition officielle au Festival de Cannes, avec "Haut et fort", une plongée dans l'univers d'une jeunesse portée par le hip-hop. "C'est comme si je passais depuis tout petit devant une boulangerie avec en vitrine un bel éclair au chocolat auquel je n'avais pas le droit et là j'ai enfin pu l'avoir", plaisante le réalisateur dans son bureau cosu à Casablanca, interrogé par l'AFP avant sa venue au festival.

A 52 ans, Nabil Ayouch devient le deuxième réalisateur marocain sélectionné pour le grand rendez-vous mondial du cinéma, après Abdelaziz Ramdani, avec "Âmes et rythmes" en 1962. Son film a été projeté jeudi soir à Cannes. "Haut et fort", son septième long-métrage, suit un groupe d'adolescents épris de culture hip-hop. Ces jeunes ont "tant de choses à raconter mais pas les outils pour le faire", souffle le cinéaste, "heureux" mais "intimide" d'être à Cannes aux côtés de sommités du cinéma.

L'action se déroule à Sidi Moumen, une banlieue défavorisée de Casablanca, surtout connue pour avoir été le fief des jeunes kamikazes radicalisés, issus du quartier, ayant perpétré des attentats à Casablanca en 2003. Le réalisateur y a ses repères: il y a déjà tourné des scènes de son retentissant "Ali Zaoua prince de la rue" (1999) et de "Les chevaux de Dieu" (2012), inspiré du roman de Mahi Binebine sur la radicalisation des 12 jeunes impliqués dans ces attentats ayant fait 33 morts.

Nabil Ayouch a aussi fondé en 2014 le centre culturel "Les Etoiles à Sidi Moumen". La plupart des acteurs de son dernier film ont été recrutés dans ce lieu effervescent offrant des formations artistiques dans un quartier longtemps coupé de toute offre culturelle. L'aventure l'a aussi poussé à lancer fin 2020 "New District", un label dédié au hip-hop. Et le directeur artistique, Anas Basbousi, un ancien rappeur devenu enseignant au centre culturel, joue dans "Haut et Fort".

Au Maroc, la sélection de "Haut et fort" a été largement saluée, contras-

tant avec l'accueil incendiaire réservé à "Much Loved", après sa projection à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, en 2015. Ce dernier, qui explore l'univers impitoyable de la prostitution à Marrakech, a été interdit au Maroc à l'époque et le réalisateur officiellement accusé d'"outrage grave aux valeurs morales et à la femme marocaine".

S'en sont suivies menaces de mort et campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux: "L'épisode Much Loved n'est pas complètement oublié, mais les blessures sont largement pansées et ma détermination reste intacte", affirme le cinéaste.

Nabil Ayouch déchaîne les passions au Maroc. Ses détracteurs l'accusent de salir l'image de son pays, de surfer sur la misère des autres ou encore de faire des films destinés à un public occidental. "Ceux qui disent que je surfe sur la misère des autres ne voient pas mes films. Je n'ai jamais filmé la misère. Mon regard n'a jamais été empreint d'un gramme de misérabilisme", se défend-il. "Je veux que mes films voyagent mais mon public naturel est le

public marocain", ajoute celui qui avait été révélé avec son film "Mektoub" (destin), présenté à la section Forum de la Berlinale en 1999. Plus intime, "Haut et fort" résonne avec l'enfance du cinéaste qui a grandi dans la cité de Sarcelles, en banlieue parisienne. "La Maison de la Jeunesse était mon temple, j'y ai appris à regarder le monde", se souvient le réalisateur, qui a voulu dupliquer l'expérience avec le centre culturel de Sidi Moumen. C'est dans cette "zone libre", proposant des ateliers de musique et de danse que l'idée de son film a germé. "J'ai assisté à quelques ateliers, c'était assez incroyable de les voir danser et d'écouter leurs textes... Je voulais que le monde entier entende ce qu'ils ont à dire!" Pour "montrer cette jeunesse incroyable", Nabil Ayouch, qui dirige par ailleurs une grande société de production à Casablanca, a changé sa manière de travailler: il a enchaîné pendant deux ans de tournage et de montage, avec "une réécriture permanente". Car s'il s'ancre dans le réel, le film est bien une fiction. **A.A**

A Cannes, le réalisateur de "Bac Nord" se défend d'avoir fait un film "pro-flic"



Les dérives de la police vues du côté de l'uniforme: à rebours de nombreux films sur les quartiers sensibles, "Bac Nord", présenté à Cannes, plonge dans une affaire qui a fait vaciller la police marseillaise, en adoptant résolument le point de vue des fonctionnaires.

Signe de l'intérêt que suscitent les fictions autour de la cité phocéenne, ce thriller nerveux, présenté hors compétition et porté par un trio Gilles Lellouche, Karim Leklou et François Civil en "baqueux" a été acheté à Cannes par Netflix pour une diffusion dans le monde entier et doit sortir mi-août dans les salles françaises. Le réalisateur Cédric Jimenez s'inspire une nouvelle fois de la chronique judiciaire-policrière à Marseille, après "La French" (2014), qui revenait sur l'ascension du mafieux Gaëtan Zampa dans les années 70 et l'assassinat du juge Michel, mais se met cette fois dans la peau de trois policiers de la Bac Nord.

Cette unité, portée aux nues pour ses résultats en matière de lutte contre la délinquance, a fini par être dissoute après la révélation d'une série de vols de drogue ou d'argent, en marge d'interventions dans les cités de la ville. Ses victimes? Des petits trafiquants de cannabis le plus souvent, à qui

étaient dérobés billets ou barrettes de shit. Près de dix ans après les faits, l'affaire, remontée jusqu'au ministre de l'Intérieur de l'époque Manuel Valls, a donné lieu à un premier procès qui s'est conclu par sept relaxes et des peines avec sursis pour onze prévenus, jugement dont le parquet a fait appel en mai.

Le film a été tourné avant cette décision, et adopte la ligne défendue par les policiers mis en cause: les dérives sont le résultat de la politique du chiffre entretenu par la hiérarchie dans ce qui était, au niveau des statistiques, "la meilleure Bac de France". "Je suis trois personnages qui ont vécu pendant des mois cette histoire, telle que eux l'ont vécue, telle que eux me l'ont racontée", a expliqué le réalisateur à l'AFP. "Je ne pense pas que Bac Nord soit un film «pro-flic» ni «anti-flic»".

A un journaliste qui l'interrogeait en conférence de presse à Cannes sur le fait de savoir si son film n'était pas une caricature des cités - pour n'en garder que la violence -, le réalisateur a répondu: "On raconte la colère parce qu'on est avec des policiers qui ont affaire à des dealers, des délinquants, pas à l'ensemble de la population des quartiers nord". "Je ne voulais pas prendre parti (mais montrer) à quel point leur travail est plus

complexe qu'on ne le pense", a appuyé le réalisateur. Dans "tous les problèmes qu'on voit aujourd'hui (autour de l'action de la police), il faut tenir compte de ça: c'est aussi aux institutions, à l'Etat, à la hiérarchie de prendre ses responsabilités et d'encadrer les policiers".

Dans le film, les policiers restent impuissants face aux bandes de trafiquants armés qui tiennent les points de deal et n'hésitent pas à les narguer. "On ne sert plus à rien, les habitants des quartiers, ils n'ont même plus l'espoir qu'on vienne les aider", lâche, écoeuré, l'un d'eux après une intervention. Le film les montre animés de la seule envie de bien faire leur travail. Et illustre leur chute, poursuivis par une justice présentée comme aveugle et sans âme.

A l'inverse de films de référence sur les quartiers, de "La Haine" aux "Misérables", la détresse sociale n'est ici qu'esquissée. L'histoire développe par contre les difficultés financières de ces fonctionnaires peu rémunérés. "C'est rare dans des films d'action de trouver un fond aussi fort, de parler d'une hiérarchie qui lâche sa base. C'est un film qui parle des gens un peu abandonnés, quels qu'ils soient", a ajouté Karim Leklou lors de la conférence de presse.

“Finek Ya Ghali”, nouvelle chanson de Aicha El Waad et Mehdi Abdou



Le duo composé de la chanteuse Aicha El Waad et l'artiste Mehdi Abdou, a sorti une nouvelle chanson intitulée “Finek Ya Ghali”, un chef-d'œuvre de l'artiste tunisien Mohamed Jamoussi.

L'artiste Aicha El Waad a indiqué dans un communiqué que les paroles de cette chanson tournée en vidéo-clip et réalisée avec le concours d'artistes marocains, tuni-

siens et égyptiens, sont écrites par le défunt artiste Mohamed Jamoussi, ajoutant qu'elle est réalisée par un metteur en scène espagnol. Elle a ajouté que le choix a été porté sur la région de Benslimane pour le tournage du Clip eu égard à la splendeur de ses paysages qui reflètent les atouts naturels du Royaume et sa beauté paysagère.

Elle a souligné que « le choix de cette chanson n'a pas été fortuit car

nous aimons cette chanson que nous avons longtemps fredonnée. C'est l'un des chefs-d'œuvre de la chanson maghrébine et arabe ».

Réinterpréter cette chanson est aussi un hommage au grand artiste talentueux Mohamed Jamoussi, a-t-elle affirmé. Elle a ajouté que c'est aussi une manière de contribuer à la réhabilitation du patrimoine arabe et de l'héritage musical maghrébin.

Bouillon de culture

Britney Spears

Britney Spears retrouvera-t-elle un jour le contrôle de sa vie personnelle et professionnelle ? Trois semaines après le plaidoyer passionné de la reine de la pop, la question de sa tutelle est de nouveau débattue devant un tribunal de Los Angeles mercredi.

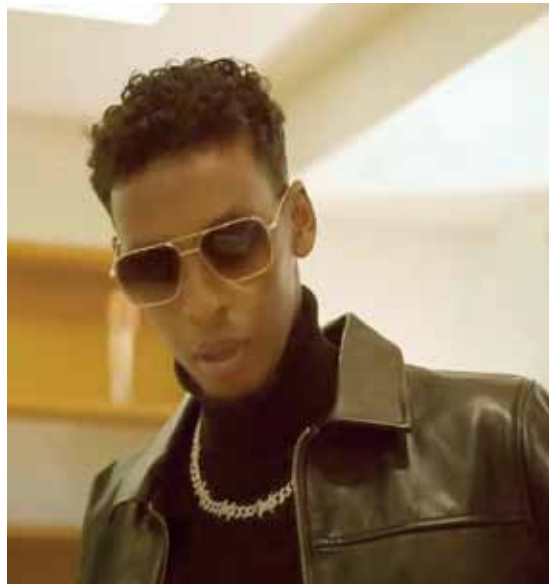
On ne sait pas encore si la chanteuse au succès planétaire prendra de nouveau la parole à l'audience, lors de laquelle une dizaine de requêtes doivent être examinées par un juge. Se disant “traumatisée”, “déprimée”, Britney Spears avait livré le 23 juin un témoignage explosif dans lequel elle avait imploré le tribunal de mettre fin à sa tutelle.

Durant une vingtaine de minutes, parlant de manière ininterrompue avec un débit extrêmement rapide, elle avait alors assuré avoir dû prendre des médicaments pour contrôler son comportement, ne pas avoir été autorisée à prendre des décisions concernant ses amitiés ou ses finances et ne pas avoir pu se faire retirer un stérilet alors qu'elle souhaitait avoir d'autres enfants. “Je veux juste reprendre ma vie, ça fait treize ans et ça suffit”, avait supplié l'interprète de “Toxic” et “...Baby One More Time”.

Des confidences qui avaient reçu un soutien massif, de son ex-petit ami Justin Timberlake, à Christina Aguilera ou Madonna... La chanteuse de 39 ans avait été placée sous tutelle en 2008, après une descente aux enfers très médiatisée à l'époque. Les conditions en sont très strictes et stipulent que les décisions la concernant sont prises notamment par son père Jamie Spears avec lequel elle entretient de longue date des relations difficiles.



Un rappeur suédois condamné pour avoir préparé l'enlèvement d'un rival



Une star du rap suédois a été condamnée mercredi à 10 mois de prison, reconnue coupable d'avoir préparé l'enlèvement d'un rappeur rival, a annoncé la justice, sur fond de réseau criminel organisé. Yasin Mahamoud - nom de scène Yasin - était jugé pour son implication dans la préparation de l'enlèvement en mars 2020 d'un autre rappeur suédois, une affaire qui a connu un important écho dans le royaume nordique.

D'après le verdict consulté par l'AFP, l'artiste avait prévu les 30 et 31 mars 2020 de rencontrer sa victime dans un studio d'enregistrement, puis de l'attirer dans une voiture dans le centre de Stockholm afin de “porter atteinte à sa vie ou à sa santé” et de le faire chanter.

L'accusation affirme que l'artiste de 23 ans “a reçu et transmis des informations et a donné des ordres et des instructions sur la manière et le mo-

ment” de procéder à l'enlèvement. Le rappeur, déjà condamné pour port d'armes en 2018, a été inclus par d'autres personnes dans ce complot alors que celui-ci était déjà à un stade avancé, selon le parquet. Yasin nie les faits et va faire appel de la décision, a indiqué son avocate à la télévision suédoise.

Si l'enlèvement a finalement été abandonné ce week-end-là, il a été réalisé plusieurs semaines plus tard, sans la participation de Yasin. La victime a alors été battue, volée, photographiée dans des conditions humiliantes et soumise à un chantage, selon le parquet. Les photos ont été diffusées plusieurs semaines après les faits sur les réseaux sociaux, lorsque la victime a refusé de payer une somme demandée pour le chantage.

La plupart des preuves dans cette affaire reposent sur des

discussions via le réseau de communications cryptées EncroChat, selon l'accusation. Elle fait partie d'une affaire plus large impliquant 30 personnes dans un réseau criminel accusé de divers crimes et délits.

Mercredi, le chef de ce réseau a été condamné à 17 ans et 10 mois de prison, tandis que 26 autres personnes ont, elles, été condamnées pour “des crimes graves commis au sein du réseau ou liés à la criminalité de réseau au printemps 2020”, a indiqué le tribunal de Södertörn dans un communiqué. Parmi elles, un autre rappeur, Haval Khalil, a été condamné à deux ans et demi de prison pour complicité d'enlèvement et de vol contre le même artiste visé par Yasin. Yasin “The Don” est écouté par des millions de personnes sur Spotify et a régulièrement figuré en tête des classements de musique ces dernières années en Suède.



L'Espagne à l'heure du retour des restrictions et des couvre-feux

Fermeture des discothèques dans des espaces clos, restrictions sur les heures d'ouverture ou le nombre de clients et même rétablissement du couvre-feu: confrontés à une brutale explosion du nombre de cas de Covid-19, les différentes régions d'Espagne se referment progressivement.

La Catalogne, épicentre de cette cinquième vague de la pandémie, a demandé mercredi à la justice régionale son feu vert pour imposer un couvre-feu nocturne dans les villes les plus touchées, dont la capitale, Barcelone. Depuis le week-end dernier, les discothèques en espace clos sont fermées pour au moins 15 jours, alors qu'un test antigénique ou PCR négatif est exigé pour assister à des événements en plein air s'ils réunissent plus de 500 personnes.

D'autres régions ont pris ou envisagent des mesures similaires. La région de Valence (sud-est) a ainsi réimposé un couvre-feu de 01H00 à 06H00 (23H00 à 04H00 GMT) et limité à dix le nombre de personnes pouvant participer à des réunions dans 32 localités de plus de 5.000 habitants, après accord de la plus haute instance judiciaire régionale. Le gouvernement de l'archipel des Canaries voulait adopter des restrictions du même ordre, mais en a été empêché par la justice locale. En cause, le variant Delta, beaucoup plus contagieux, à l'origine depuis quelques semaines d'une hausse exponentielle des cas, principalement chez les jeunes.

Mardi soir, l'incidence a ainsi atteint 436

cas pour 100.000 habitants sur 14 jours, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis les heures noires de la pandémie. Et encore s'agit-il d'une moyenne nationale. Car chez les jeunes, la situation est hors de contrôle. L'incidence était ainsi mardi de 3.311 cas pour 100.000 personnes sur 14 jours en ce qui concerne la frange des 20 à 29 ans.

Au cours des deux dernières semaines, la Catalogne, une région du nord-est de l'Espagne qui compte 7,7 millions d'habitants, a enregistré quelque 79.000 nouveaux cas. "La situation est très délicate, extrêmement fragile", a déclaré le président catalan, Pere Aragonès, justifiant la demande d'autorisation pour instaurer un couvre-feu, à Barcelone notamment, entre 01H00 et 06H00 pour une durée initiale de sept jours, prolongeable. Les municipalités, comme celle de Barcelone qui attire des touristes de toute l'Europe durant l'été, cherchent à limiter l'accès aux plages et aux parcs, là où se réunissent les jeunes pour des fêtes alcoolisées qui favorisent la propagation du virus. "Ce qui nous a surpris un peu, c'est la rapidité des contagions", a affirmé à l'AFP le docteur Alvaro Arcocha, sous-directeur de l'hôpital de Bellvitge à Barcelone.

Dans cet établissement, les patients hospitalisés à l'étage réservé aux malades de Covid-19 sont ainsi passés de 20 à 110 en moins de deux semaines. De plus, l'âge moyen de ces patients (44 ans) est bien plus bas que lors des précédentes vagues de la pandémie. Une partie importante de la population étant maintenant vaccinée, cette

cinquième vague est différente des précédentes: les hôpitaux voient arriver des malades plus jeunes, dont beaucoup ne sont pas vaccinés ou n'ont pas encore achevé le processus de vaccination.

Au niveau national, le nombre des malades du coronavirus en unités de soins intensifs comme celui des décès restent très en-deçà des pics de la pandémie. Mardi, les autorités ont ainsi fait état de 13 morts en 24 heures. Le défi pour les 17 communautés autonomes du pays, responsables en matière de santé, est de trouver les moyens de combattre la pandémie alors qu'elles sont livrées à elles-mêmes, puisque le gouvernement central du socialiste Pedro Sanchez a levé début mai l'état d'urgence sanitaire, appelé état d'alerte. Privées de ce bouclier juridique, qui servait de base légale au couvre-feu, les régions dépendent totalement de l'autorité judiciaire, qui doit valider toutes leurs décisions.

Pour sa part, le gouvernement de gauche a tout misé sur une accélération de la vaccination et, même si c'est un peu tardif, son ouverture aux 17 à 29 ans. M. Sanchez a ainsi répété mardi soir, dans une interview télévisée, qu'"avant la fin de l'été, 70% de la population sera immunisée et aura achevé le processus de vaccination".

Mais la grave détérioration de la situation sanitaire inquiète les professionnels espagnols du tourisme, qui ont exprimé mercredi leurs craintes d'un "coup de frein soudain" alors que la saison estivale s'annonçait si bien il y a encore un mois.

Le manque de vaccins en Afrique est "inacceptable", selon la Banque mondiale

Le manque d'accès aux vaccins en Afrique est "inacceptable", a affirmé le n°2 de la Banque mondiale, Axel van Trotsenburg, mercredi, à la veille d'une réunion à Abidjan pour définir le futur soutien financier de l'institution aux pays du continent. "C'est un énorme problème, il est inacceptable que seulement 1% de la population africaine soit vaccinée. Cela doit changer et nous devons faire beaucoup plus", a déclaré le directeur général des opérations de la Banque mondiale à l'AFP. Alors que 70% de la population est vaccinée dans certains Etats développés, ce chiffre est de moins de 1% pour les pays les plus pauvres, selon l'ONU.

Johnson & Johnson a annoncé en mars qu'il rendrait disponible pour l'Afrique jusqu'à 400 millions de doses de son vaccin à une injection, mais les premières livraisons ne devraient pas intervenir avant le troisième trimestre 2021. "Nous allons fournir le financement, nous travaillons là-dessus et nous espérons faire des progrès très bientôt", a précisé M. Trotsenburg. "La vaccination est un pas nécessaire, c'est une maladie mondiale qui nécessite une solution mondiale. Cela veut dire que nous devons nous battre pour aider tous les pays", a-t-il ajouté.

La Banque mondiale et plusieurs dirigeants africains devaient se réunir jeudi à Abidjan pour discuter de l'aide à débloquer pour les trois prochaines années. Cette aide intervient par le biais de l'IDA (association internationale de développement), l'institution du groupe qui aide les pays les plus pauvres de la planète.

Habituellement renouvelée tous les trois ans, elle a cette fois été avancée d'une année, pour subvenir aux besoins urgents nés de la crise sanitaire.

Outre l'accès aux vaccins, l'argent débloqué par l'IDA, notamment via des prêts à taux d'intérêt nuls ou faibles, des dons ou des allègements de dette, peut être alloué à la construction d'infrastructures, d'écoles ou d'accès aux télécommunications.

Le volume annuel des prêts de l'IDA est en constante augmentation. Il a avoisiné, en moyenne, 22 milliards de dollars au cours des trois dernières années. 39 des 76 pays bénéficiaires de ces financements se trouvent en Afrique. En mai, à Paris, la communauté internationale avait promis d'aider le continent sur le plan sanitaire, sans prendre d'engagement financier ferme.

Graves intempéries en Allemagne

Neuf morts, nombreux disparus

Pluies diluviennes et inondations ont fait neuf morts et des dizaines de disparus dans l'ouest de l'Allemagne où des centaines de pompiers se sont mobilisés jeudi pour secourir les habitants de plusieurs localités sinistrées.

Le bilan pourrait s'alourdir. Ainsi dans la commune de Schuld, au sud de Bonn, où six maisons en bord de rivière se sont effondrées, la police dénombre entre 50 et 60 disparus. Quatre personnes sont mortes dans cette localité où d'autres maisons menacent de s'écrouler, selon la police de Coblenze (Rhénanie-Palatinat).

De nombreuses personnes sont portées manquantes dans le district. Les habitants de la région ont été invités à envoyer à la police des vidéos et des photos susceptibles de fournir des indices sur leurs proches disparus. Plus au nord, dans la région de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, deux pompiers sont morts en intervention, tandis que deux hommes se sont noyés dans leur cave inondée.

Dans cette région, la plus peuplée d'Allemagne, 135.000 foyers sont privés d'électricité. Faute de courant, les autorités ont entrepris d'évacuer près de 500 patients de la clinique de Leverkusen.

L'ouest de l'Allemagne est frappé par des pluies diluviennes qui ont fait gonfler les rivières, arraché des arbres, inondé les routes et les maisons. Les secours tentent d'évacuer les sinistrés, dont beaucoup se sont réfugiés sur le toit des maisons. Mais plusieurs accès sont bloqués, compliquant les opérations.

Les autorités ont appelé les habitants à rester chez eux si possible et à "se déplacer dans les étages supérieurs si nécessaire". "C'est une catastrophe ! Il y a des morts, des disparus et beaucoup de personnes en danger (...)", s'est alarmée la dirigeante de la région de Rhénanie-Palatinat, Malu Dreyer, dans un message sur Twitter. Les régions de Sarre, du Mecklembourg-Poméranie antérieure (nord-est) ont été placées en état d'alerte aux orages.

Mardi, c'est la Bavière, au sud du pays, qui avait été durement touchée, l'état de catastrophe naturelle ayant même été décrété dans le district de Hof, en raison de routes inondées.

La cheffe de file des Verts au Bundestag, Katrin Göring-Eckardt, a dit voir dans ce drame "les effets de la catastrophe climatique". Ces intempéries sont un "appel au réalisme" : "C'est déjà là, c'est déjà là avec nous", a-t-elle dit sur la chaîne RTL, appelant à un "changement urgent". Voisins des régions allemandes les plus touchées, la Belgique et le Luxembourg sont également affectés par les intempéries. Le Luxembourg a déclenché le plan "intempéries" suite à de fortes précipitations.

De "nombreuses" maisons sont inondées et ne sont "plus ha-

bitables" partout dans le pays et leurs occupants ont été évacués, selon les autorités. La Belgique connaît depuis plusieurs jours de fortes pluies qui ont fait sortir de leur lit un grand nombre de rivières de la région francophone de Wal-

lonie, provoquant des inondations jeudi. Les provinces de Liège et de Namur ont été particulièrement touchées, la station balnéaire de Spa étant complètement envahie par les eaux.

Quant à la ville de Chaudfontaine,

le quotidien « Le Soir » rapporte que près de 1.800 personnes ont dû être évacuées. "Nous avons rarement connu des inondations aussi intenses. Il faut remonter à 1998 pour avoir connu cela", a déclaré le maire de Chaudfontaine

Daniel Bacquelaine à la radio RTL.

Le réseau ferroviaire du pays Infrabel a indiqué qu'il suspendait jeudi le trafic dans la moitié sud du pays, compte tenu des risques encourus lors des déplacements.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (2^{ème} trimestre 2021)



La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2021 :

(En DT)

Désignation	2 ^{ème} Trimestre 2021	2 ^{ème} Trimestre 2020	Au 30/06/2021 (**)	Au 30/06/2020 (**)	Au 31/12/2020 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	159 555 928	68 273 766	274 194 576	139 413 098	400 114 782
Coût d'achat des marchandises vendues	136 430 987	57 664 721	233 128 976	114 769 383	330 532 167
Charges financières (****)	202 049	1 439 335	819 513	1 882 936	4 008 407
Produits financiers	9 799 580	5 050 299	9 921 473	5 686 387	19 646 515
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	13 220 979	11 610 773	32 498 073
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	161	150	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27	27
Masse salariale	4 468 234	3 811 609	8 948 779	7 483 876	17 467 376
Effectif fin de période			287	301	294

Faits saillants

- Au terme du premier semestre de l'année 2021 le chiffre d'affaires a connu une progression remarquable de 96,68% par rapport à la même période de l'année 2020 passant de 139,413 Millions de dinars à 274,194 Millions de dinars.
- La société Ennakl Automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme du 2^{ème} trimestre 2021 et retrouve sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 15,48% de part de marché soit 4 516 unités immatriculées contre 2 227 immatriculations pour la même période de 2020 soit une augmentation de 102,78%.
- La trésorerie en nette progression par rapport à la même période de l'année 2020, soit un solde de 13,22 MD contre un solde 11,61 MD au 30/06/2020.
- L'augmentation des produits financiers de 74,48% est justifiée par la distribution des dividendes par les banques et les établissements financiers au titre de l'exercice 2019 et 2020.
- Les investissements réalisés durant la 2^{ème} trimestre 2021 se sont élevés à 0,113 MD contre un solde de 0,582 MD en 2020.
- L'endettement financier global a significativement baissé passant d'un solde 23,850 MD en 2020 à un solde de 13,243 MD au 30/06/2021. Cette baisse est justifiée par les remboursements des engagements en cours et le recours au financement par les fonds propres.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable auditée.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une situation comptable non auditée.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
MARRAKECH-SAFI
DIRECTION DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DU PRIX
N°07/SE/2021**

Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale (service des affaires administratives et financières), sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi à l'ouverture des plis relatif à appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

AN°	Objet	Estimation des coûts des prestations en DH TTC	Cautionnement provisoire	Heure d'ouverture des plis
07/SE/2021	Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements Primaires, Secondaires, collèges et lycées relevant de la Direction Provinciale de Safi au total.	(097542 DIRHAMS) CINQ CENT MILLE SEPT CENT QUINZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT DEUX (97 542) DHS	7 000,00 DH (sept mille dh)	06/09/2021 10:00 H

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la direction provinciale (service des affaires administratives et financières), sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires administratives et financières, sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appels d'offres doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi avant le 03/09/2021 à 15h (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°6570/PA



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH -SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 17/AREF/2021

Le 07/09/2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : L'achat de matériel informatique au profit des centres d'orientation et des centres d'épanouissement littéraire et artistique relevant de l'AREF MS en quatre lots séparés :

Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Lot1 : Achat de matériel informatique au profit des centres d'orientation et des centres d'épanouissement littéraire et artistique relevant des directions provinciales de Marrakech et Hassan	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)	1 211 040,09 dhs (un million deux cent onze mille quarante dirhams)
Lot2 : Achat de matériel informatique au profit des centres d'orientation et des centres d'épanouissement littéraire et artistique relevant des directions provinciales de Chichaoua et Essaouira	12 000,00 dhs (Douze mille dirhams)	1 191 120,00 dhs (un million cent quatre-vingt-une mille cent vingt dirhams)
Lot3 : Achat de matériel informatique au profit des centres d'orientation et des centres d'épanouissement littéraire et artistique relevant des directions provinciales de Rhamma et Kala des sraghna	12 000,00 dhs (Douze mille dirhams)	1 191 120,00 dhs (un million cent quatre-vingt-une mille cent vingt dirhams)
Lot4 : Achat de matériel informatique au profit des centres d'orientation et des centres d'épanouissement littéraire et artistique relevant des directions provinciales de Safi et Youssoufia	15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams)	1 221 000,09 dhs (un million deux cent vingt et un mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés à l'Académie sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 9 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 26 - 14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

➤ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech le 06/09/2021 à 16 h (date et heure limites de dépôt).

N°6571/PA

ROYAUME DU MAROC



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
de Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BÉNI MELLAL
SERVICE SUPPORT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2021/DPA/4/SAHA
(SEANCE PUBLIQUE)**

Réservé aux petites et moyennes entreprises, des coopératives et des unions de coopératives et au auto- entrepreneur

L'An Deux Mille Vingt et Un Le Douze Aout à Dix Heures (12/08/2021 à 10 H), il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, pour la réalisation des Travaux d'aménagement hydro agricole revêtement du réseau d'irrigation sur 6 km et confection ouvrages d'art, au niveau du périmètre AJ. Ibbi - Farata relevant de la Commune Territoriale de Tazine, Cercle d'Elkhalb, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Support (Bureau des Marchés) de la D.P.A Rue de Safi Quartier Administratif Béni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille Dirhams (40 000,00 DHS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Neuf Cent Cinquante Cinq Mille Cinq Cent vingt DHS (1 955 520,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DPA de Béni Mellal.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, par la voie électronique sur portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435(4 septembre 2014).
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le Vingt Neuf Juillet Deux Mille Vingt et Un, à Neuf Heures : 29/07/2021 à 09 H (rendez-vous au siège de la DPA de Béni Mellal, Service des aménagements hydro agricole).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation Chaque concurrent doit fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification des entreprises, conformément à l'arrêté n°3033-13 du 26 Di-Hija 1434 (1 er Novembre 2013); comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
4	4-1	4

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°6572/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°33/2021/BP

Le Mardi 10 Aout 2021 à 10 :00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil Provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :

Réalisation des essais de contrôle externe et suivi de la qualité des travaux du programme provincial de mise à niveau des Communes Territoriales de la Province d'El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières /service des affaires financières et du patrimoine à la direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DHS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Trente Neuf Mille Six Cent Huit Dirhams 64 Centimes (139 608,64 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida ;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

- Pour le dossier technique il doit comprendre les pièces suivantes :

*Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et de classification des entreprises de bâtiment et des travaux publics délivrée par le ministère de l'équipement et du transport faisant ressortir :

Secteur	Qualifications demandées	Classe demandée
CQ	CQ.3 , CQ.4, CQ7	3
EL	EL.3 , EL.5	2

Toutefois, les entreprises non installées au Maroc sont tenues de fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°6573/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE DE BENI
MELLAL
CERCLE D'EL KSIBA
CAIDAT DE TAGHZIRT
COMMUNE
DE TANOGHA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 3/2021
(Séance publique)
Le 12/08/2021 à 10 heures,
il sera procédé, dans la
salle de réunion de la com-
mune de TANOGHA, à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offres ouvert
sur offres de prix pour :
travaux d'aménagement
du souk hebdomadaire de
Tanogha de la C.T de TA-
NOGHA province de

BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
technique de la commune
de TANOGHA, il peut être
également téléchargé à
partir du portail des marchés
publics : www.marchés-pu-
blics.gov.ma
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: quinze mille Dhs (15
000,00 Dhs)
L'estimation des coûts des
prestations est fixée à la
somme trois cent trente
deux mille deux cent qua-
tre vingt Dirhams (332 280
,00 Dhs) TTC
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doit
être conformes aux dispo-
sitions des articles
27,29 et 31 du décret n° 2-12-
349 du 08 Joumada 1er 1434

(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier
recommandé avec accusé
de réception à Mr le prési-
dent de la commune de TA-
NOGHA,
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la commune
de TANOGHA,
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis,
- Soit déposer leurs offres
par voie électronique dans
le portail des marchés pu-
blics
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.
N° 6574/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGNUM DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES
PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS RECTIFICATIF

Le Directeur de l'AREP de l'Oriental, informe le public que les appels d'offres ouverts ci-après sont reportés comme suit :

Appel d'offres N°	Objet	Publication	Date et l'heure de report
080201AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant la RN2 PK375-800 - Imouchen Akwir Dhar relevant de la commune de AZLAF - Province de DRIOUCH.	Journal Libération N°9316 en date de 05/07/2021	Le 11/08/2021 à 12h00
010201AREPO	Travaux de construction des routes non classées relevant de la commune M'Elajer et Bel Merghin Province de DRIOUCH.	Journal Libération N°9316 en date de 05/07/2021	Le 11/08/2021 à 15h00
040201AREPO	Travaux de construction de la route non classée reliant DOUAR OULED CHIKH-DOUAR OULED ELHAJ MOUSSA (RN6) Relevant de la commune BLY - PREFECTURE OUIDA ANGAD.	Journal Libération N°9316 en date de 05/07/2021	Le 11/08/2021 à 15h00
050201AREPO	Travaux de construction de la route NC reliant Bel Ouhil à la RNT7 relevant de la Commune SIDI MOUSSA LAMHAYA - PREFECTURE OUIDA ANGAD.	Journal Libération N°9316 en date de 05/07/2021	Le 11/08/2021 à 15h00
020201AREPO	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DES CENTRES AZLAF ET KASSITA RELEVANT DE LA PROVINCE DE DRIOUCH • LOTS N°1 : RESEAU DES EAUX USEES DU CENTRE KASSITA • LOTS N°2 : RESEAU DES EAUX USEES DU CENTRE AZLAF • LOTS N°3 : STATION DE POMPAGE, CONDUITE DE REFOULEMENT ET STATION D'EPURATION COMMUNE DES CENTRES KASSITA ET AZLAF	Journal Libération N°9316 en date de 06/07/2021	Le 12/08/2021 à 10h00

N°6576/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX EN SEANCE PUBLIQUE N° 17 DRAO/2021

LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL A OUIDA, PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QUE :
CEETE AO EST destiné la PME :
N°6575/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة مراكش-آسفي
إقليم آسفي
دائرة عيضا
قيادة العامر
جماعة شهدة
رقم 398. ا.ع.غ.

الموضوع : طلب الغاء اعلان

الغاء نشر
لاعلان الذي تم نشره بجرديتكم عدد 9366 بتاريخ : 12 يوليوز 2021 ، والمتعلق بفتح البحث العلني لمشروع تصميم التهيئة لجماعة شهدة ، مع الاشارة ان ستحقتكم ستؤدى من طرف الجماعة بعد موافقتها بالقاتورة .
وتفضلوا بقبول فائق التقدير والاحترام .

N°6578/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
للمياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat-Sale-Zemmur-Zeas.
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat.

Avis rectificatifs des appels d'offres n°57 et 58/2021.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rabat informe le public que les dates des appels d'offres n°57 et 58/2021, publiés dans le journal libération n°9368 du 14/07/2021 et prévus le 09/08/2021 respectivement à 10h et 11h, sont reportés au 12/08/2021 respectivement à 10h et 11h.

Le reste sans changement.
N°6579/PA

ROYAUME DU MAROC




MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL, ET DES EAUX ET FORETS
..*
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 4/2021/CRRAK

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert n°4/2021/CRRAK du 5 août 2021 publié dans le journal :

- ITTIHAD AL ICHTIRAKI n° 12.891 du 10/11 juillet 2021
- LIBERATION n° 9365 du 10/11 juillet 2021

nyant pour objet les prestations de service de travaux agricoles et de laboratoire pour les unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en deux (02) lots :

- Lot N°1 : Les prestations de service de travaux agricoles pour les unités relevant du le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra
- Lot N°2 : Les prestations de service de travaux de laboratoire pour les unités relevant du le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra

est modifié comme suit :

إعلان عن طلب عروض مقترح رقم 4/2021/م.ج.ب.ذ. ق.
au lieu :
إعلان عن طلب عروض مقترح رقم 4/2021/م.ج.ب.ذ. ق.
Les autres termes restent inchangés.
N°6577/PA

STE « CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES APPAREILLAGES DE COMPTAGE » « CEAC »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.O du 26.05.2021 de la Sté « CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES APPAREILLAGES DE COMPTAGE » Par abréviation « CEAC » Société Anonyme, au capital de 11.000.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Quartier Industriel Sidi Brahim Route 801, a été décidé :

* Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Sté « CHIZAUDITING » Représentée par Mr. SLAOUI Iz-El Arab, pour une durée de 3 ans.

II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 13/07/2021 sous le n° de dépôt 3421/2021, et le RC n° 15741.

LE PRESIDENT

N° 6580/PA

PERFECT GESTION Conseil fiscal et juridique DISSOLUTION ANTICIPÉE SIDIRALE ACTION sarl au Société à Responsabilité limitée au capital de 100.000,00 DHS Siège social : 10 Rue liberté 3 étage appart n°6 Casablan Aux termes d'un acte s.s.p en date du 30/06/2021 Le gérant associé unique de la société SIDIRALE ACTION sarl au s'est réunie au siège de la société et a décidé ce qui suit: DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA SOCIÉTÉ ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR ET SIEGE DE LIQUIDATION :

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu les explications du président *Décide de procéder à la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2021.

Conformément à la loi, la société subsistera pour les besoins de la liquidation, jusqu'à la clôture de celle-ci et Nommer en qualité de liquidateur de la société dissoute sans limite de la durée.

- Mr. HALIMI JOHAN nationalité française, né le 03/05/1975, demeurant A 92 RUE EDOUARD VAILLANT 69100 VILLEURBANNE FRANCE PASSEPORT N°15AY20163 - Le siège de liquidation est fixe à Casablanca, 10 rue liberté 3 étage appart n°6 Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le13/07/2021 sous n°786655

N° 6581/PA

PERFECT GESTION Conseil fiscal et juridique Aux termes d'un acte s.s.p en date du 22/06/2021, il a été constituée les ci-après nommes une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : Société: PERVERSENERVE CONSEIL SARL AU Siège social : 10 RUE LIBÉRIE 3 ETG APPRT N°5 CASABLANCA Objet : TRAVAUX DE LA COMPTABILITE

Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, et ce sauf les cas de dissolutions ou de prorogation prévue par les présentes statuts et par la loi en vigueur

Capital social : 20.000,00 DHS devise en 200 parts de 100 dhs chacun souscrites en to-

talité et entièrement libères par un seul personne physique à savoir :

Mr EL AZIR SAMIR : 20.000,00 DHS

-Gérance : la société est gérée et administré par Mr EL AZIR SAMIR

-Dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous n°786596

N° 6582/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique AREF-CASABLANCA-SETTAT

Direction provinciale de Sidi Bennour AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 10/SB/2021 du 03/09/2021 à 10h00

Le 03/09/2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du MENFPERS de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix, pour :

APPROVISIONNEMENT EN MATIERES ET FOURNITURES D'ALIMENTATION POUR LES INTERNATS ET LES CANTINES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (COLLEGES, LYCEES ET ECOLES COMMUNAUTAIRES) RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR O U R AREF-CASABLANCA-SETTAT (Pain Et Croissant) En Deux lots : Lot 1 : Zone A ; Lot 2 : Zone B.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement de bureau du service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Equipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA, Rue de Meknès, Sidi Bennour. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot 1 (Zone A) : 25 000,00 Dhs (Vingt Cinq Mille dirhams).

Lot 2 (Zone B) : 18 000,00 Dhs (Dix Huit Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot 1 : Zone A.

- Min : 1 264 800,00 Dhs TTC (Un Million Deux Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Dirhams TTC).

-Max: 1 897 200,00 Dhs TTC (Un Million Huit Cent Quatre Vingt Dix Sept Mille Deux Cent Dirhams TTC).

Lot 2 : Zone B.

- Min : 550 752,00 Dhs TTC (Cinq Cent Cinquante Mille Sept Cent Cinquante Deux Dirhams TTC).

-Max : 826 128,00 Dhs TTC (Huit Cent Vingt Six Mille Cent Vingt Huit Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : • Soit déposer contre récé-

pisser leurs plis dans le service des affaires administratives et financières, des Constructions, de l'Equipement et du Patrimoine relevant de la direction provinciale Bd DAKHLA Rue de Meknès, Sidi Bennour.

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'Appels d'Offres au début de la séance et avant l'Ouverture des plis.

• Soit envoyer leurs offres par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.

N° 6583/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION MARRAKECH-SAFI DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 08/SE/2021

Le 09/09/2021 à 10H00 ; il sera procédé, au sein de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle SAFI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'Achat de Fournitures de bureau, de reprographie et d'informatiques au profit des classes de l'enseignement préscolaire, les établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant et services administratifs relevant de la direction provinciale de SAFI. (En Lot Unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'Unité des marchés et des achats, service des affaires administratives et financières de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle SAFI, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

-Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DHS (dix mille dirhams)

-L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 768 096,00 DH TTC (SEPT CENT SOIXANTE HUIT MILLE QUATRE VINGT SEIZE DIRHAMS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada I (20 Mars 2013).

Les concurrents peuvent :

- déposer contre récépissé leurs plis à l'unité des Achats, service des affaires administratives et financières, au sein de la direction provinciale de Safi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.

Les échantillons exigés par les dossiers d'appels d'offres doivent être déposés au service des affaires administratives et financières, sise à : Rue Damas Ville Nouvelle- Safi avant le 08/09/2021 à 15h00 (heure limite pour le dépôt des échantillons).

N° 6584/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/INDH/2021

Le 11/08/2021 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LA CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP 10 A DAR TALIB ET DAR TALIBA AU CENTRE D'ANZAL A LA COMMUNE DE SIROUA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 26.000,00 dhs Vingt Six Mille dirhams et Zéro Centimes).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.295.130,96 dhs (Un Million Deux Cent Quatre Vingt Quinze Mille Cent Trente Dirhams Et Quatre-Vingt Seize Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (Routes-Autoroutes-Transport) délivré par les services du ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

- Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article8 du règlement de consultation.

N° 6586/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Equipement du Transport de la logistique et de l'eau Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°27/2021

Le 24 Août 2021 à 10heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'aménagement des carrefours au niveau des sections suivantes :

- Intersection entre la RP 3011 au PK 22+200 et la RP 3042 au PK 12+000

- Intersection entre la RP 3032 au PK 6+500 et la RP 3007 au PK 8+600

- Intersection entre la RP 3003 au PK 1+000 et la piste communale

Dans la province du Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Equipement, du transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent quatre vingt quatorze mille quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (194.040,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

des plis -Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6585/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°24/INDH/2021

Le 11/08/2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS AU PROFIT DES DOURS AL OUMOUMA AU NIVEAU DES COMMUNES D'IGHREM NOUGDAL - SKOURA - IMINOU-LAOUNE - OUISSALS-SATE PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00 dhs(dix Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt quatorze mille quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (194.040,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (Routes-Autoroutes-Transport) délivré par les services du ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

- Les bureaux d'études non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article8 du règlement de consultation.

N° 6587/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Equipement du Transport de la logistique et de l'eau Direction Provinciale de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°27/2021

Le 24 Août 2021 à 10heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Casablanca sis à Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Etude d'aménagement des carrefours au niveau des sections suivantes :

- Intersection entre la RP 3011 au PK 22+200 et la RP 3042 au PK 12+000

- Intersection entre la RP 3032 au PK 6+500 et la RP 3007 au PK 8+600

- Intersection entre la RP 3003 au PK 1+000 et la piste communale

Dans la province du Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service Gestion et Programmes à la Direction Provinciale de l'Equipement, du transport de la Logistique et de l'eau de Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent quatre vingt quatorze mille quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (194.040,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

• Soit les déposer contre récépissé au secrétariat de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Casablanca au Bd Anoual Derb Ghallef Casablanca 20102 BP 1774

• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit déposer par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les Bureaux d'Etude installés au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément relatif au domaine d'activité : D4 (Routes-Autoroutes-Transport) délivré par les services du ministère de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau.

MODIFICATION
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 11/05/2021 de la société NEW PHARM SARL, il a été décidé :
* Transfert du siège social: Ancienne adresse : MOHAMMEDIA, COMPLEXE RESIDENTIEL, PARC PLAZA I, IMM F2, PLATEAU DE BUREAU N° 18 à la Nouvelle adresse : MOHAMMEDIA, BUREAU N° 1 IER ETAGE IMMEUBLE D RESIDENCE LES ORCHIDEES IV BOULEVARD MOHAMMED VI.
* La mise à jour des statuts.
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ER INSTANCE DE MOHAMMEDIA le 29/06/2021 sous le numéro 1677.
N° 6588/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
14/INV/2021

Le 08/09/2021 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :
- Lot N° 01 : Etudes techniques et le suivi des travaux d'aménagement de Dix (10) salles du préscolaire relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot N° 02 : Etudes techniques et le suivi des travaux d'aménagement de Cinq (05) écoles primaires relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.
- Lot N° 03 : Etudes techniques et le suivi des travaux d'aménagement de Trois (03) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (200,00 DH) Deux Cent Dirhams ;
- Lot N° 02 : (800,00 DH) Huit Cent Dirhams ;
- Lot N° 03 : (600,00 DH)

Six Cent Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (6 750,00 DH) Six Mille Sept Cent Cinquante Dirhams ;
- Lot N° 02 : (31 800,00 DH) Trente et Un Mille Huit Cent Dirhams ;
- Lot N° 03 : (22 440,00 DH) Vingt Deux Mille Quatre Cent Quarante Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6589/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
AREF MARRAKCH -
SAFI
DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 15/INV/2021

Le 08/09/2021 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes techniques et le suivi des travaux de construction des murs de clôture, des blocs sanitaire et des terrains de sport aux Trois (03) annexes des lycées collégiaux relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot N° 01 : (200,00 DH) Deux Cent Dirhams ;
- Lot N° 02 : (800,00 DH) Huit Cent Dirhams ;
- Lot N° 03 : (600,00 DH)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - (800,00 DH) Neuf Cent Dirhams.
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de : - (36 510,00 DH) Trente Six Mille Cinq Cent Dix Dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6590/PA
OFFICE NATIONAL DE
L'ELECTRICITE ET DE
L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU NORD
Renforcement et extension de la station de suppression d'Ajdîr et Réhabilitation des installations d'AEP d'Al Hoceima.
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°77/DR9/CE/1/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne le: Renforcement et extension de la station de suppression d'Ajdîr et Réhabilitation des installations d'AEP d'Al Hoceima. La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par l'Agence Française de Développement (AFD).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 18 637 320,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 186400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Une visite des lieux facultative est prévue le Jeudi 12 août 2021 à 10H00 à partir de la station de suppression d'Ajdîr à la municipalité AJDIR, ALHOCEIMA.
Le dossier d'appel d'offres (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

N° 6591/PC
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL PROVINCIAL
D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°34/2021/BP
Le Mardi 10 Aout 2021 à 11:00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil provincial d'El Jadida sis au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant :
Contrôle Extérieur topographique des travaux du programme provincial de mise à niveau des Communes Territoriales de la Province d'El Jadida.
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières /service des affaires financières et du patrimoine à la direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida, il peut également être

téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Quatre Cent Quatre Vingt Dix Mille Huit Cent Dirhams (490 800,00 dhs).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés Direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida ;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 6592/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 27/2021/BP
Le 09/08/2021 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Construction d'un château d'eau et creusement d'un puits au douar Boumdagh Tinkliouine à la commune Aglij - Province d'Essaouira.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DH (Cinq mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 290 382,00 DH TTC (Deux cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt deux Dirhams T.T.C).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché Service des Affaires Techniques de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali et pour le compte de cette Arrondissement en séance publique, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Entretien du complexe sportif de Sidi Youssef Ben Ali.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché Service des Affaires Techniques de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
La caution provisoire est fixée à la somme de : Six Mille Dirhams (6.000,00 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante-Huit Mille Six Cent Soixante-Deux Dirhams (168.672,00 Dhs TTC)
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef ben Ali.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 6594/PA

Les concurrents peuvent :
* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.
* Soit les envoyer par voie électronique.
* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.
N° 6593/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région
Marrakech-Safi
Préfecture de Marrakech
Commune de Marrakech
Arrondissement
Sidi Youssef Ben Ali
Direction des Services
Service des Affaires
Techniques
Bureau du Marchés
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 10/2021/ASYBA
(Séance publique)
Le Lundi 09 aout 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Président de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali et pour le compte de cette Arrondissement en séance publique, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Entretien du complexe sportif de Sidi Youssef Ben Ali.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Marché Service des Affaires Techniques de l'Arrondissement Sidi Youssef Ben Ali. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
La caution provisoire est fixée à la somme de : Six Mille Dirhams (6.000,00 Dhs).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante-Huit Mille Six Cent Soixante-Deux Dirhams (168.672,00 Dhs TTC)
Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'Arrondissement Sidi Youssef ben Ali.
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 6594/PA

N° 6594/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CONSEIL PROVINCIAL
D'ESSAOUIRA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 27/2021/BP
Le 09/08/2021 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet :
Construction d'un château d'eau et creusement d'un puits au douar Boumdagh Tinkliouine à la commune Aglij - Province d'Essaouira.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DH (Cinq mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 290 382,00 DH TTC (Deux cent quatre vingt dix mille trois cent quatre vingt deux Dirhams T.T.C).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives et financières /service des affaires financières et du patrimoine à la direction générale des services Conseil provincial d'El Jadida, il peut également être

Déclaration de vol

Les soussignés Madame FADMA TAHIRI et héritiers de feu EL MOUTAQI AHMED, déclarent le vol du titre foncier sis A BENI MELLAL sous le numéro : TF31833/10 Appartenant à son époux nommé de son vivant EL MOUTAQI Ahmed
N° 6648/PA

AL KADIMA SAKANE SARL
Au capital de 600 000,00 dirhams

Siège social : BOULEVARD AL QODS, COMPLEXE RESIDENTIEL AL QODS, IMMEUBLE GH8 APPARTEMENT N°8, HAY OMARIA AIN CHOK CASABLANCA R.C :262111 - I.F :40498784

- Démission des anciens gérants et nomination des nouveaux gérants.

- Détermination des pouvoirs des nouveaux gérants;

- statuts mis à jour ;

Suite au PV de l'AGE du 29 Juin 2021, Les associés de la société « AL KADIMA SAKANE SARL », au Capital de 600.000,00 DHS, sise à Casablanca à l'adresse ci-dessus a décidé ce qui suit :

• L'AGE accepte la démission des anciens gérants Mr. HASSAN IBNOUZHAR et Mme SAMIRA IBNOUZHAR, et lui donne quitus sur l'exercice de ses fonctions, et décide de nommer en qualité de gérants Mr. MOHAMED IBNOUZHAR et Mr YOUNES IBNOUZHAR en qualité de cogérant, a compter dudit jour pour un mandat d'une durée indéterminée.

• L'AGE décide que Mr. Mohamed IBNOUZHAR et Mr. Younes IBNOUZHAR exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux les articles 15 et 18 des statuts.

• La Société sera valablement engagée par la signature séparée des Deux Cogérants Mr. Mr. Mohamed IBNOUZHAR et Mr. Younes IBNOUZHAR.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/07/2021 sous le n° 786644.

N° 6595/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.A.U

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2021. IL a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'ASSOCIE UNIQUE, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Denomination : " METHODES FIRST " S.A.R.L.A.U

Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZHNIKA .

Associés unique : - Mr. EL BAKKOURI CHOUKRI, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 Parts sociales.

Objet :

- ETUDE TECHNIQUE DES PROJETS DE CONSTRUCTION PAR METHODE BIM , PRODUCTION ET FABRICATION DES STRUCTURES METALLIQUES..

Durée : 99 ans.

Capital social : 100 000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. EL BAKKOURI CHOUKRI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre

de commerce au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°404 RC N°7017.

N° 6596/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
«ITAL MATERIEL» S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZHNIKA.

RC : 6497 IF: 47319053

Au siège social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZHNIKA, les associés de la société à responsabilité limitée «ITAL MATERIEL» SARL . A décide ce qui suit :

Première résolution : Cession des parts sociales ;

L'assemblée générale prend acte de cession de 500 parts sociales par Mr. NAJAH SGHIR titulaire de la CIN N° T109933 au profit de Mr. MAKDOUD MOHAMED, titulaire de la CIN N° B86695.

Deuxième résolution : Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant.

L'assemblée générale accepte la démission de Mr. NAJAH SGHIR de nationalité marocaine, né le 03/01/1960, à BOUZHNIKA, titulaire de la CIN N° T109933, demeurant à LOT EL WARDIA RUE 26 NR 11 S M CASA, de sa fonction de gérant de la société «ITAL MATERIEL» SARL et la nomination de MR MAKDOUD MOHAMED nouveau gérant unique.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de 1ère instance DE BENSLIMANE sous le n°401 RC N°6497 .

N° 6597/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Domaines de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 10/DDE/DSI/2021

Le 19 Aout 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat, sise Rabat, Quartier Administratif Agdal, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant l'acquisition et l'installation des équipements informatiques destinés aux services centraux et extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq Mille Dirhams (25 000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à Un Million Cinq Cent Trente Six Mille Dirhams toutes taxes comprises (1 536 000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;

2- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;

3- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif Agdal - Rabat ;

4- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques et le tableau de conformité de tous les articles indiqués au bordereau des prix détail estimatif exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau n° 111, 1er étage, du siège de la Direction des Domaines de l'Etat sise Rabat, Quartier Administratif, Agdal, au plus tard le 18 Aout 2021 avant 16 h 30 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 6598/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction des Domaines de l'Etat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 11/DDE/DRAG/2021

Le 17 aout 2021 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) de deux (2) ascenseurs installés dans les locaux abritant le siège de la Direction des Domaines de l'Etat à Rabat (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 - 1er étage - du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Mille Dirhams (1 000,00 DH);

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de Trente-six Mille Dirhams TTC (36.000,00 DH TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;

2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau 111 précité ;

3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Haut Agdal - Rabat;

4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6599/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021 CHPSI/BG (Séance publique)

Le 12 Aout 2021 à 11 H 00 heures, il sera procédé à la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL SIDI IFNI (Y COMPRIS PIECES DE RECHANGE).

Lot n° : 01 : appareils de laboratoire

Lot n° : 02 : appareils de stérilisation

Lot n° : 03 : appareils de Radiologie

Lot n° : 04 : appareils d'anesthésie

Lot n° : 05 : appareils Bucco-dentaire (Marché Reconstructible)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du centre hospitalier Régional de Guelmim. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Cautionnement provisoire est fixé à la somme de LOT 01 : Le cautionnement provisoire est fixé à 7 500,00 dhs (Sept Mille Cinq Cent Dirhams) ;

LOT 02 : Le cautionnement provisoire est fixé à 2 000,00 dhs (Deux Mille Dirhams) ;

LOT 03 : Le cautionnement provisoire est fixé à 4 000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams).

LOT 04 : Le cautionnement provisoire est fixé à 2 400,00 dhs (Deux Mille Quatre Cent Dirhams).

LOT 05 : Le cautionnement provisoire est fixé à 2 600,00 dhs (Deux Mille Six Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de :

Lot n 01 : 263 040 ,00 dhs (deux cent soixante-trois mille quarante dhs)

Lot 02 : 37 920,00 dhs (trente-sept mille neuf cent vingt dhs)

Lot N 03 : 82 560,00 dhs (quatre-vingt-deux mille cinq cent soixante dhs)

Lot 04: 40 320,00 dhs (quarante mille trois cent vingt dhs)

Lot 05 : 32 160,00 dhs (trente-deux mille cent soixante dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 8 jomada ler 1434 (20 mars 2013).

UNE VISISTE DES LIEUX AURA LIEU LE 06 AOUT 2021 AVANT 14 HEURE.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis bureau des marchés du centre hospitalier Provincial de Sidi Ifni.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 de règlement de consultation de présent appel d'offres.

N° 6600/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/2021CHPSI/BG SEANCE PUBLIQUE

Le 12 Aout 2021 à partir de 12 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour : la Maintenance préventive et curative du :

Scanner complet de marque TOSHIBA Modèle TSX-101A du Centre Hospitalier de Sidi Ifni (y compris les pièces de rechange).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

• Cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 (Vingt milles Dhs TTC)

• L'estimation des couts des prestations établies par le Maitre d'Ouvrage est fixée à la somme de : 600 000,00 dhs TTC (six cent milles dirhams TTC).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N° 6601/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL SIDI IFNI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03 /2021 (Séance publique)

Le 12/08/2021 à 10 Heures, il sera procédé au siège de la direction du Centre Hospitalier Provincial d Sidi Ifni à l'ouverture des plis des offres de prix relatifs au Gardiennage, surveillance et sécurité des locaux relevant du centre hospitalier provincial Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marches du Centre Hospitalier Provincial de Sidi Ifni. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 30 000,00 (Trente Mille dhs)

L'estimation des couts des prestations établies par le centre hospitalier provincial Sidi Ifni est fixée à la somme de 774 529,20 (Sept Cent Soixante Quatorze Mille Cinq Cent Vingt Neuf Dirhams et Vingt Centimes).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Gestion Financière et comptable du Centre Hospitalier Provincial Sidi Ifni.

- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marches du CHP Sidi Ifni le 11/08/2021 avant 13h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation,

N° 6602/PA

STE -BOUDAMI TRANS- SARL CONSTITUTION DE SOCIETE

I- Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 28/06/2021 à Bouznika, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet :

- TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI

Dénomination : BOUDAMI TRANS SARL

Siège : 04 APPT 06 CITE EL MAMOUN BOUZNKA

Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune

- Mr MOHAMMED-AMINE SELLOUTI : 50 000,00 Dirhams.

- Mme RANIA KAOUNI : 50 000,00 Dirhams.

Gérance : Mme RANIA KAOUNI gérante.

Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Benslimane. Le 12/07/2021 sous le numéro 7013.

N° 6603/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Séance Publique N° 13/2021

Le 10/08/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de

Tétouan (Avenue Abdelkhalak Torress Route de Martil- Tétouan - Téléphone : 0539972430) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

ACHAT DE MATERIEL MEDICO TECHNIQUE DESTINES AU SERVICE DU BLOC OPERATOIRE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Quatre Vingt Seize Mille Dirhams (396 000,00 DH) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- La documentation Originale ou copie certifiée conforme de l'article : N° 1 est exigé par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 09/08/2021 à 13h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation,

N° 6604/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA SANTE CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Séance Publique N° 14/2021

Le 11/08/2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan (Avenue Abdelkhalak Torress Route de Martil- Tétouan - Téléphone : 0539972430) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

Objet : ACHAT DE MEDICAMENTS DESTINES AU SERVICE DE LA PHARMACIE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TETOUAN.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre

Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 (Trente Mille Dirhams).

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cinq Cent Quarante Trois Mille Quatre Vingt Quatre Dirhams Quatre Vingt Douze Centimes (543 084,92DH) (Toutes taxes comprises : TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des

concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté

du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

- Les échantillons des articles suivant N°: 8, 17, 33, 50, 64, 73, 85, 112, 122, 125 et 127 sont exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan le : 10/08/2021 à 13h 00 délai de rigueur.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 6605/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

Avis rectificatif N°1

Appel d'offre n° 34/2021/HZ du 12/08/2021 publié au journal libération n° 9367 DU 13/07/2021 relatif aux :

Objet : Travaux d'élargissement, de Renforcement et Traitement de l'environnement de la RN7 entre PK 210+913 et PK 216+540 -Province d'Al Haouz-

Le Directeur Provincial de l'Equipeement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

La classification minimum exigée pour la participation à cet appel d'offres est la classe 1 :

Secteur	Classe minimum	Qualificatun exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	1	B1 : Travaux de terrassements routiers courants. B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : assises Non traitées et enduit superficiel

Au lieu de :

De la classe 5 déjà publiée.

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	5	B1 : Travaux de terrassements routiers courants. B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : assises Non traitées et enduit superficiel

N°6606/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE D'AL HAOUZ

Avis rectificatif N°1

Appel d'offre n° 55/2021/HZ du 12/08/2021 publié au journal libération n° 9367 DU 13/07/2021 relatif aux :

Objet : Travaux d'élargissement, de Renforcement et Traitement de l'environnement de la RN7 entre PK 216+540 et PK 221+913 -Province d'Al Haouz-

Le Directeur Provincial de l'Equipeement du Transport de la Logistique et de l'Eau d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

La classification minimum exigée pour la participation à cet appel d'offres est la classe 2 :

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	2	B1 : Travaux de terrassements routiers courants. B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : assises Non traitées et enduit superficiel

Au lieu de :

De la classe 1 déjà publiée.

Secteur	Classe minimum	Qualification exigée
B : Travaux Routier et Voirie Urbaine	1	B1 : Travaux de terrassements routiers courants. B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement B5 : assises Non traitées et enduit superficiel

N°6607/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DIRECTION REGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU NORD



المملكة المغربية
وزارة المير والبنية التحتية
المندوبية الجهوية للتجهيز العمومي
بالتسمان

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE n°09/2021

Le jeudi 12 Aout 2021 à 10heurs, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord, site au chantier de construction du Centre Hospitalier Universitaire de Tanger - km 17 - Route de Rabat - Tanger, à l'ouverture des plis relative à :

ETUDE ARCHITECTURALE ET LE SUIVI D'AMENAGEMENT DU FOYER FEMININ ET GARDERIE A BENI BOUAYECH - EL HOCEIMA.

Le budget prévisionnel maximum, Hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 1.005.000,00 DIRHAMS HORS TAXE (Un million cinq mille dirhams hors taxes).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des marchés de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.

Il peut également être téléchargé du portail des marchés Publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101,102,148 et 149 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du Directeur Régional de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Nord.
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit remis séance tenante au Président de jury de la consultation architecturale au début de la séance publique et avant l'ouverture des plis.
 - Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation architecturale.

N°6608/PA

Sport

En recrutant Donnarumma, le PSG assure ses arrières



Gianluigi Donnarumma, le héros de l'Italie à Paris! Le PSG a fait monter la température d'un mercato d'été bouillonnant mercredi en recrutant pour cinq saisons le gardien italien, tout frais champion d'Europe à 22 ans, un pari d'avenir qui pose question à court terme.

Une envergure tentaculaire (1,96 m), titulaire avec l'AC Milan depuis qu'il a 16 ans et demi, installé au sein de la Nazionale avec laquelle il vient de remporter l'Euro en étant élu meilleur joueur... "Donna" affiche déjà le CV d'un très grand gardien.

Alors, quand son contrat est arrivé à expiration avec l'équipe lombarde, le PSG a sauté sur l'occasion, même si le poste de gardien semblait déjà blindé avec l'excellent Keylor Navas (34 ans).

"Je sais que Gianluigi recevra un accueil chaleureux de la part de tout le monde au club, y compris de ses coéquipiers, de notre staff et de tous les supporters parisiens", a déclaré le président parisien Nasser Al-Khelaïfi, cité dans un communiqué. Quant au nouveau venu, il s'est dit "prêt à relever ce nouveau défi, et continuer à grandir ici".

Comme pour Georginio Wijnaldum, arrivé libre de Liverpool, ou Sergio Ramos, en

fin de contrat au Real Madrid, Donnarumma vient renforcer un effectif taillé pour remporter la Ligue des champions, sans que le club n'ait eu à verser d'indemnités de transfert.

Côté salaire, la presse italienne évoque des émoluments entre 8 et 12 millions d'euros par saison, ce qui ferait de l'Italien l'un des joueurs les mieux payés de l'effectif.

Pour Paris, c'est le prix à payer pour s'assurer la présence d'un gardien international à long terme, et ainsi éviter un débat qui a pourri le début des années QSI. Entre Salvatore Sirigu, Kevin Trapp, Alphonse Areola et Gianluigi Buffon, les boulettes de ces gardiens ont longtemps coûté cher aux énormes ambitions parisiennes.

Donnarumma, lui, semble avoir les gants sûrs. Ce monstre de précocité, qui a débuté en professionnel en octobre 2015, présente de meilleurs temps de passage que son illustre aîné, Buffon, auquel il a succédé au sein des Azzurri en 2018.

Le natif de Castellammare di Stabia, près de Naples, compte aujourd'hui plus de 200 matches de Serie A et plus de 25 sélections, deux barres que le Toscan a franchies à 24 ans.

Certes, "Gigio" n'a jamais joué en Ligue des champions, mais son excellent parcours à l'Euro, avec plusieurs arrêts décisifs lors de la finale remportée aux tirs au but contre l'Angleterre, plaide en sa faveur.

Un différend sur les prétentions salariales de Donnarumma, conseillé par l'influent et gourmand agent Mino Raiola, a fini par lui faire quitter l'AC Milan, où le Français Mike Maignan l'a remplacé.

L'ambiance n'était pas au mieux non plus avec les supporters. Dès 2017, ceux-ci l'ont taxé du surnom "Dollarumma", en lui jetant des faux billets derrière sa cage...

A Paris, l'argent est moins un problème, surtout quand le président Al-Khelaïfi annonce, dans L'Equipe, un mercato "plus actif que les précédents".

Le club reste sur une saison difficile, marquée par la perte du titre de champion de France, au profit de Lille.

L'un des rares points positifs concerne sa demi-finale de C1, perdue contre Manchester City, au terme d'un parcours qui a vu briller Navas dans les buts.

Le Costaricien, triple vainqueur de la C1 avec le Real, a même prolongé jusqu'en 2024 son bail dans la capitale, fin avril, la preuve

que les dirigeants étaient convaincus par ses prestations.

Mais l'arrivée de Donnarumma relance le débat sur l'identité du gardien N.1 au PSG, la cohabitation entre les deux internationaux rappelant celle entre Areola et Buffon, en 2018-2019, qui a mal tourné pour les deux.

Le premier nommé, d'ailleurs, est toujours sous contrat avec le PSG, tout comme la doublure Sergio Rico, l'expérimenté Alexandre Letellier qui a récemment prolongé jusqu'en 2022, et les jeunes Marcin Bulka et Garissone Innocent, prêts la saison dernière.

Le directeur sportif Leonardo, qui a côtoyé Donnarumma quand il occupait ces fonctions à l'AC Milan entre 2018 et 2019, a encore du boulot devant lui.

Le feuilleton ne fait que commencer, et son intrigue se raccroche à l'autre, interminable, qui anime la capitale depuis des mois: la prolongation de Kylian Mbappé.

En fin de contrat en 2022, l'attaquant star a conditionné sa signature à l'arrivée de recrues de haute volée. Avec Wijnaldum, Ramos, Achraf Hakimi et Donnarumma, le voilà servi... mais Paris n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Florentino Perez critique Cristiano Ronaldo et Mourinho dans de nouveaux enregistrements



Le journal en ligne espagnol El Confidencial a de nouveau dévoilé mercredi de vieux enregistrements audio, dans lesquels le président du Real Madrid Florentino Perez s'en prend à Cristiano Ronaldo et à José Mourinho.

Après avoir diffusé la veille des critiques datant de 2006 visant les légendes du club Raul et Iker Casillas, que Perez qualifiait notamment "d'arnaques", le média a exhumé des propos anciens visant l'attaquant et l'entraîneur portugais, deux autres anciens de la "Maison blanche".

"Il est fou. Ce type est un imbécile, un malade. Vous pensez que ce type est normal, mais il ne l'est pas, sinon il ne ferait pas toutes les choses qu'il fait", déclare dans l'enregistrement Perez à un interlocuteur non identifié à propos de Cristiano Ronaldo, joueur phare du club entre 2009 et 2018. Perez s'en prend par ailleurs à l'agent de Ronaldo, Jorge Mendes, qui gère aussi les intérêts de Mourinho, entraîneur des Merengues entre 2010 et 2013.

"Mendes ne gère rien avec lui. Tout comme

il ne gère rien avec Mourinho. Même pour les interviews. Rien. Pas un putain de cas. Ce sont des gars avec un ego terrible, tous les deux des enfants gâtés, l'entraîneur et lui, et ils ne voient pas la réalité, car tous les deux pourraient gagner beaucoup plus d'argent s'ils faisaient autrement (...)", estime le président madrilène.

"Ce sont deux anormaux, car nous parlons de beaucoup d'argent dans le domaine du droit à l'image. Aussi, c'est à cause de cette image qu'ils ont, de leur côté provocateur, que beaucoup de monde ne les aime pas... C'est tout le contraire d'une bonne publicité!" ajoute-t-il.

Ces propos sont issus de deux conversations dont la dernière aurait eu lieu en 2012.

Perez a répliqué dans un communiqué en disant qu'il s'agissait de "phrases issues de conversations sorties de leur contexte" et a imputé ces fuites à sa "participation en tant que l'un des promoteurs de la Super Ligue".

Le président du club merengue a prévenu que ses avocats évaluaient "les éventuelles actions à exercer" concernant ces enregistrements qui, selon lui, ont été réalisés "clandestinement par (le journaliste) D. José Antonio Abellán, qui essaie de les vendre depuis de nombreuses années sans succès", selon le président du Real, réélu en avril jusqu'en 2025.

Accord de principe entre le Barça et Messi

Le FC Barcelone et Lionel Messi seraient parvenus à un accord pour une prolongation de contrat de cinq ans, selon la presse espagnole mercredi.

Le capitaine du Barça et de la sélection argentine, récent vainqueur de la Copa America, "signera un contrat de cinq ans avec une clause de rachat de 600 millions d'euros", affirme le quotidien sportif catalan L'Esportiu.

"Le salaire du joueur sera abaissé de 50%", précise de son côté Marca. Il ne reste plus que l'accord des avocats avant que la nouvelle ne soit officialisée, poursuit le quotidien sportif madrilène.

Messi touchera 20 millions d'euros la saison prochaine, croit également savoir L'Esportiu.

Selon l'autre quotidien sportif catalan Mundo Deportivo, la longueur du nouveau contrat permettra au Barça de conserver sa star dans les limites de ses possibilités financières.

Lionel Messi, âgé de 34 ans, était arrivé en fin de contrat en juin. Il se repose actuellement en Argentine.

Le WAC ajoute une ligne à son copieux palmarès

Consécration amplement méritée des Rouges



Pour le titre, le sort est scellé à trois manches de la fin de la Botola Pro 1 de football (27ème journée). Le WAC vient d'être sacré champion du Maroc au terme de sa victoire ramenée, mercredi, d'Oujda au détriment du Mouloudia local par 2 à 0, buts signés Ayoub El Kaabi (64e) et Yahya Attiyat Allah aux extra-times (90+1). Une consécration attendue des Rouge et Blanc qui ont survolé les débats, atteignant déjà 63 points après avoir compté 19 victoires, contre 6 nuls et seulement 2 défaites, avec à la clé 53 buts inscrits et 21 encaissés.

Des indicateurs qui versent dans un seul sens : un titre amplement mérité, devant, sans le moindre doute, combler de bonheur l'ensemble des composantes du club, et faire oublier la contre-performance enregistrée en Ligue des champions, l'élimination en demi-finale en l'occurrence.

Pour le coach du Wydad, Fouzi Benzarti, « la voie du sacre n'était pas une tâche aisée, alors qu'il y avait un robuste adversaire qu'est le Raja. Mais notre victoire lors du derby retour nous a balisé le chemin, en quelque sorte, vers le titre dans un championnat que je considère des plus difficiles au niveau du Maghreb ».

Le WAC tourne la page du championnat. Toutefois la saison

est bien loin d'être terminée. Les partenaires d'Ayoub El Kaabi, meilleur buteur pour le moment de l'exercice avec 16 réalisations, auront un autre défi à relever : Aller jusqu'au bout dans l'épreuve de la Coupe du Trône, sachant qu'à la fin du mois en cours, ils affronteront au Grand stade de Marrakech en demi-finale le Moghreb de Tétouan.

Quant au MAT, il n'a pu éviter une cinglante défaite, au complexe Mohammed V à Casablanca, face au Raja qui s'est imposé sur le large score de 4 à 1. Une opposition qui a vu Soufiane Rahimi briller de mille feux en étant à l'origine du penalty transformé par Ben Malongo à la 3ème mn. Il a été aussi impliqué dans les trois autres

buts, en étant passeur pour Abdelilah Farah (55e) et Abdelilah Hafidi (66e) et buteur à la 71ème mn.

Une victoire qui a fait beaucoup de bien au Raja qui vient juste après deux défaites devant le WAC et le CAYB et un nul face au HUSA. Un probant résultat qui permet aux Verts de conforter leur statut de dauphin débouchant sur une participation, la saison prochaine, en Ligue des champions. A condition de préserver cette cadence (52 pts), surtout que l'ASFAR (47 pts) n'a pas encore dit son dernier mot et entretient l'espoir légitime de jouer à fond ses chances dans cette course pour la deuxième place.

Pour ce qui est des deux autres rencontres disputées mardi, il y a

lieu de citer en premier la bonne opération du DHJ, en droit de pousser un ouf de soulagement, après avoir surclassé en déplacement l'IRT suite à un but de Juma Mesud (36e).

Les Doukkalis poursuivent leur ascension, rejoignant, par là même, au classement de leur adversaire du jour et les Safiors au 9ème rang avec 32 mais ces mal classés ne sont pas à l'abri des misères de fin de parcours.

L'autre match entre le SCCM et le MAS, qui a eu pour cadre le stade El Bachir, s'est terminé sur un score de parité, un partout. Les locaux ont été les premiers à trouver le chemin des filets à l'heure de jeu par l'entremise d'Ismail Moutarraji, tandis que les visiteurs ont remis les pendules à l'heure par Hamza El Janati à huit minutes de la fin du temps réglementaire.

Un match nul qui arrange beaucoup plus les affaires de l'équipe fassie, désormais sauvée des affres de l'étage du dessous (34 pts), contrairement aux Fédalis (31 pts) non encore tirés d'affaire.

Il convient de rappeler que le bal de cette journée a été entamé mardi avec la programmation de quatre rencontres, à savoir ASFAR-CAYB : 3-2, RCAZ-FUS : 1-0, RSB-HUSA : 1-0 et RCOZ-OCS : 2-1.

Mohamed Bouarab

Palmarès

Le Wydad de Casablanca (WAC) s'est adjugé son 21^e titre de champion, au terme de sa victoire à Oujda face au Mouloudia local (2-0), en match comptant pour la 27^e journée.

Le WAC est le club qui détient le record avec 21 titres depuis 1948 dont 16 depuis la création de la Fédération Royale marocaine de football en 1956, devant l'AS FAR (12) et le Raja de Casablanca (12), alors que le KAC de Kénitra et le Moghreb de Fès sont à égalité (4).

Voici, par ailleurs, le palmarès des clubs qui ont remporté le championnat du Maroc :

1956/1957 WAC Casablanca
 1957/1958 Kawkab Marrakech
 1958/1959 Etoile de Casablanca
 1959/1960 KAC de Kénitra
 1960/1961 AS FAR
 1961/1962 AS FAR
 1962/1963 AS FAR
 1963/1964 AS FAR
 1964/1965 MAS
 1965/1966 WAC Casablanca
 1966/1967 AS FAR
 1967/1968 AS FAR
 1968/1969 WAC Casablanca
 1969/1970 AS FAR
 1970/1971 Renaissance de Settat
 1971/1972 RAC Casablanca
 1972/1973 KAC Kénitra
 1973/1974 Raja de Beni Mellal
 1974/1975 MC Oujda
 1975/1976 WAC Casablanca
 1976/1977 WAC Casablanca
 1977/1978 WAC Casablanca
 1978/1979 MAS
 1979/1980 Chabab Mohammédia
 1980/1981 KAC Kénitra
 1981/1982 KAC Kénitra
 1982/1983 MAS
 1983/1984 AS FAR
 1984/1985 MAS
 1985/1986 WAC Casablanca
 1986/1987 AS FAR
 1987/1988 Raja Casablanca
 1988/1989 AS FAR
 1989/1990 WAC Casablanca
 1990/1991 WAC Casablanca
 1991/1992 Kawkab Marrakech
 1992/1993 WAC Casablanca
 1993/1994 Olympique de Casablanca
 1994/1995 CODM
 1995/1996 Raja Casablanca
 1996/1997 Raja Casablanca
 1997/1998 Raja Casablanca
 1998/1999 Raja Casablanca
 1999/2000 Raja Casablanca
 2000/2001 Raja Casablanca
 2001/2002 HUSA Agadir
 2002/2003 HUSA Agadir
 2003/2004 Raja Casablanca
 2004/2005 AS FAR
 2005/2006 WAC Casablanca
 2006/2007 Olympique Khouribga
 2007/2008 AS FAR
 2008/2009 Raja Casablanca
 2009/2010 WAC Casablanca
 2010/2011 Raja Casablanca
 2011/2012 Moghreb Tétouan
 2012/2013 Raja Casablanca
 2013/2014 Moghreb Tétouan
 2014/2015 WAC Casablanca
 2015/2016 FUS Rabat
 2016/2017 WAC Casablanca
 2017/2018 Ittihad Tanger
 2018/2019 WAC Casablanca
 2019/2020 Raja de Casablanca
 2020/2021 Wydad de Casablanca

Cl.	Club	Pts	MP	V	N	D	Buts	Buts
1	WAC	52	27	16	7	4	53	21
2	Raja	47	27	13	7	7	46	27
3	HUSA	34	27	11	6	10	29	1
4	MAS	34	27	10	8	9	36	16
5	Mog	33	27	9	8	10	29	11
6	IRT	32	27	7	10	10	27	8
7	ASFAR	32	27	8	14	7	38	14
8	COZ	32	27	8	10	9	33	14
9	SCCM	31	27	8	11	8	33	11
10	FCO	27	27	6	14	7	28	19
11	FCO	27	27	6	11	10	28	19
12	ASFAR	27	27	7	10	10	28	19
13	FUS	27	27	7	10	10	28	19
14	SCCM	27	27	8	11	8	33	11
15	RSB	27	27	8	11	8	33	11
16	FCO	27	27	8	11	8	33	11

Le livre

- Et je vais te donner une lettre pour mes parents. Elle est longue, je me suis appliquée, je raconte ma vie. Il y a bien 10 pages. De retour dans le salon, les trois adultes écoutent les bavardages de Shanti. Et je me prends à rêver à la fille, aux filles que j'aurais pu avoir avec Mathilde, non avec Fiorella plutôt ou alors avec...

Je m'attarde, je pars à regret, je remercie les tantes, je serre Shanti dans mes bras, je l'embrasse sur les joues. Je marcherai longtemps dans les rues, traînant ma bruyante valise à roulettes. Nostalgie, vagues regrets de ce qui aurait pu être et n'a pas été.

Olivier Nivellet père de famille à la merci des sortilèges de sa fille. Et qui ne se soucie plus de savoir s'il est suivi ou non.

Peut-on prêter à la pluie des intentions malignes ? Non, répondrait tout être sensé. Pourtant elle semble avoir à cœur de me persécuter, moi tout particulièrement. Elle se met à tomber quand je quitte l'appartement où habitent Shanti et ses tantes. En quête d'un taxi, le parapluie ouvert dans une main et traînant ma valise de l'autre, je ne peux guère vérifier si je suis suivi ou non.

La pluie cesse pendant mon trajet jusqu'aux quais de la Tamise mais reprend dès que je suis dehors. Je me retrouve enfin au chaud dans l'aéroglossier, mon pantalon trempé et les pieds mouillés. Ai-je déjoué toute filature, je n'en sais rien et décide de ne pas m'en soucier. Je m'endors alors que nous sommes encore dans l'estuaire du fleuve. Je ne verrai rien

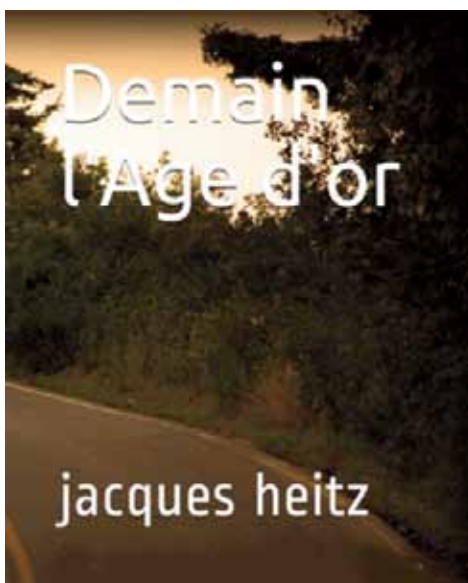
de la Mer du Nord. A Zeebrugge, je débarque sous une pluie battante. Une fois dans le train, le sommeil me reprend jusqu'à Bruxelles. Trop fatigué pour les transports en commun, je rentre chez moi en taxi. La pluie (et elle seule j'espère) me poursuivra jusqu'à l'entrée de mon immeuble.

Soulagement de me retrouver dans mon appartement. Enfin tranquille. Douche, pyjama, peignoir, grignotage et au lit. Je pense à téléphoner à Odile et ne le fais pas. Comment lui expliquer que je suis passé si près de Bruges sans m'arrêter chez elle ? Lui dire que j'ai été à Londres en avion quand elle saura par mon article dans «Le Soir» que je me suis rendu chez Archibald Lodger ? Un mensonge. A Odile qui, elle, ne me ment pas.

Le lendemain, à la maison de retraite, je trouve ma mère encore plus petite, amincie. Il ne restera bientôt plus rien de la femme aux épaules larges, à la taille épaisse qui, il y a encore deux ans faisait du 46. Elle pourrait maintenant s'habiller au rayon «petites filles» et flotte dans une robe marron aux allures de bure monastique. Elle est debout à la fenêtre, appuyée sur le dossier d'une chaise.

- Regarde-les ! me dit-elle comme si je ne l'avais jamais quittée. Tu peux me dire ce qu'ils font sur la pelouse ?

- Je leur fais du café ? Moi je ne les vois pas mais tu me dis qu'il faut leur donner à boire, non ? Comme



la dernière fois.

- Fais-en beaucoup, ils sont nombreux. Papa aussi est venu.

- Quel papa ? Le tien ? Le mien, qui était aussi ton mari ? Elle ne répond pas, n'a peut-être pas entendu. Je l'ai installée à la table, en la tenant sous les aisselles. Elle n'a plus d'équilibre. Plus de muscles non plus, elle se laisse tomber sur sa chaise. Et je dois guider le café au lait sucré jusqu'à sa bouche, elle ne peut plus

boire seule. Mais je lis une expression de contentement sur son visage flétri alors qu'elle avale sans tousser les premières gorgées. Elle semble revenir dans notre monde. Moments précieux. Je m'assieds au plus près d'elle.

- Je suis allé à Londres. Juste deux jours. Pour un article dans «Le Soir»

- Ah bon ! ce sont les vacances ?

- Non. Deux jours au week-

end. Le froid, la pluie.

- Quelle idée d'y aller en hiver. Propos sensés. Ma mère, par moments, semble avoir toute sa tête. Je crois alors pouvoir lui parler mais l'instant d'après, je me heurte à son mutisme, son regard absent. Elle m'a quitté. Je l'installe sur le canapé, bien calée par des coussins. Elle ferme les yeux, s'endort, tandis que je reste à lui parler.

- Je me demande si papa existe encore pour toi. Je crois que tu ne parlais que de ton père à toi, le grand guerrier. Et que subsiste-t-il de moi dans ta tête ? Peut-être n'y a-t-il plus de place que pour ces gens invisibles sur la pelouse... Liliane hausserait les épaules, elle a toujours balayé d'un revers de main ce qui la dérangeait : «Les gens sur la pelouse n'existent pas puisque moi, Liliane, je ne les vois pas. Maman a la maladie d'Alzheimer donc elle déraile, il n'y a pas à chercher plus loin». Existes-tu encore ? Tu as toujours aimé le café au lait, tu viens d'éprouver du plaisir à le boire, voilà une certitude. Tu existes dans ce mince plaisir, tu existes dans des papiers, dans cette maison de retraite, dans la mémoire de tes enfants, bons et mauvais souvenirs. Tout cela va s'effacer, je pense déjà moins à papa, et il n'y aura bientôt plus de trace sur terre de Mme Nivellet, mère, épouse, institutrice quelques années à Bruxelles. Maintenant, je te laisse, on va venir te chercher pour le repas. Demain, c'est ta fille qui passera.

(A suivre)

Recettes

Coupes de fruits au chocolat

INGRÉDIENTS :

2 kiwis coupés en rondelles
1 banane coupée en rondelles
1 poire coupée en cubes
2 pommes coupées en cubes
Le jus d'1/2 citron
2 étoiles de badiane
50 g de beurre
50 ml de miel
100 ml de jus d'orange
10 speculos
10 cookies

1 c. à café de vanille en poudre
Poivre du moulin (facultatif)
375 g de mascarpone bien froide
75 ml de sucre glace
150 g de chocolat noir
50 ml de crème fraîche

PRÉPARATION :

Préparez tous les fruits, pelez-les, coupez-les et citronnez-les.

Dans une poêle, faites chauffer le

beurre et ajoutez tous les fruits, le miel, les étoiles de badiane et faites caraméliser doucement.

Hors du feu, arrosez de jus d'orange et faites chauffer 5 secondes puis flambez.

Dans un robot, hachez grossièrement les speculos et les cookies.

Cassez le chocolat noir en morceaux et faites-les fondre avec la crème au micro-ondes 1 min.

Battez la mascarpone bien froide et le sucre glace, à l'aide d'un batteur électrique.

Ajoutez le chocolat fondu dans la crème et battez à nouveau.

Pour la présentation : dans des jolis verres, répartissez la mascarpone chocolatée, les fruits, la vanille en poudre, le poivre, les gâteaux hachés et à nouveau des fruits.

Se déguste froid.



Vous avez des migraines ?

Le remède est peut-être dans votre assiette

Si vous faites partie des malheureux qui souffrent souvent de migraines terribles, vous êtes peut-être à court d'idées. Vous avez tout essayé : le baume du tigre blanc, l'huile essentielle de menthe poivrée, boire du café... Bref, toutes les méthodes y sont passées. Mais si on vous disait qu'il y a un endroit où vous n'avez pas cherché la solution : dans votre assiette.

Selon l'INSERM, 15% de la population mondiale souffrirait de migraines récurrentes. Mais la solution a peut-être enfin été découverte. Et tout se joue dans la nourriture que vous consommez tous les jours. En effet, une étude publiée dans le magazine British Medical Journal a été faite sur 182 adultes souffrant de céphalées récurrentes. Et selon leur résultat, les chercheurs expliquent que consommer des poissons gras permet de réduire l'intensité des douleurs à la tête, en comparaison avec les personnes dont l'alimentation comporte plus de graisses et huiles végétales.

Pour les scientifiques, les problèmes des migraineux viendraient de l'acide linoléique. Sur une période de 4 mois, les 182 participants ont mangé des repas différents mais bien ciblés. Dans un premier groupe, les volon-



taires recevaient des menus comportant du poisson, des légumes, de la salade et du houmous. Quant au deuxième groupe, le repas était composé de poisson gras, d'huiles de poissons gras tandis que le dernier groupe a reçu une alimentation pauvre en poisson gras.

Les participants ont ensuite

dû étudier la fréquence de la migraine, sa durée, et la sévérité des céphalées. Une fois l'étude terminée, les scientifiques ont remarqué que le groupe ayant consommé le plus de poissons gras et le moins d'huile végétale a réduit jusqu'à 40% son nombre d'heures de migraines par jour et par mois.